

PRIX D'ABONNEMENT

France pour la Suisse
Un an fr. 10.—
Six mois » 5.50
Trois mois » 3.—

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne.
Pour les annonces
d'une certaine importance
on traite à forfait.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with 4 main sections: ABONNEMENTS ET ANNONCES, GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS (Arrivées and Départs), ADMINISTRATION, and BUREAUX DE RÉDACTION. Includes dates for Oct 1st 1892 and various station names like Locle, Mortevill, Besançon.

MARDI 31 JANVIER 1893

La Chaux-de-Fonds

Section fédérale des sous-officiers (Escrime et Cagnotte). — Réunion, mardi 31, à 8 1/2 h. du soir, au nouveau local.
Conférence publique. — Mardi 31, à 8 1/2 h. du soir, à l'Amphithéâtre: « Les animaux dans l'éducation des enfants », par Mile de Thilo, docteur en médecine.

LES PARADIS MARITIMES

Madère

Dans le calme tranquille de la mer, à l'horizon embrumé par les vapeurs matinales, le voyageur accoudé à l'avant du navire voit souvent se détacher des masses noirâtres semblant sortir du sein des flots. De loin ces îlots perdus, irréguliers bornes des routes marines, ont l'aspect simple et triste des pierres grossièrement taillées qui bordent les grands chemins.

Jusqu'au cap Garajao, l'île Madère conserve son aspect sinistre, aride et désert. C'est à peine si quelques oyats frangent ses sommets de leur verdure désolée. Mais dès que le cap est doublé, l'aspect change comme par le coup de baguette d'une fée puissante.

Les hautes montagnes, en un gracieux demi-cercle, s'étagent pour la protéger des vents du Nord, et ne laissent passer que les brises légères. Sa terre fertile produit, autour de la gracieuse cité, les fleurs aux nuances les plus vives, aux parfums les plus pénétrants.

Le navire s'arrête dans la rade semi-circulaire, protégée au Nord par une digue que termine un fortin sur lequel flotte le drapeau portugais. Le fort rappelle en miniature le Château de l'Oeuf à Naples, dans un golfe aussi joli et sans volcan pour le menacer.

On débarque. Des petits bateaux, de forme antique, sont venus chercher à bord les passagers, ils dansent sur la crête des vagues au milieu des canots de plongeurs, qui retrouvent sous l'eau la monnaie que leur jettent les étrangers, parmi les chalands chargés d'approvisionnement de charbon le steamer anglais qui vient d'Europe, où au même moment à gros flocons tombe la neige.

Car c'est l'hiver dans nos régions. A Madère, cette saison est un composé de printemps chaud comme l'été, et d'été fleuri comme un printemps fertile. La température paraît assez élevée à ceux qui sortent des brumes du Nord ou qui ont été battus longtemps par les grands vents de mer. Mais en réalité, malgré son élévation, cette chaleur est douce, supportable, et en aucune façon fatigante.

Il vient beaucoup d'étrangers à Funchal. On s'en rend compte facilement par l'affluence des marchands de chaises d'osier, de filigranes, de photographies, de vanneries, etc., qui s'installent à bord, transformant en foire le pont, et par l'obséquiosité et l'obstination des guides qui accompagnent les touristes à peine débarqués et s'obstinent à vouloir leur montrer, malgré eux, les curiosités de la ville.

A l'entrée du môle une rampe assez ardue, pavée de petits cailloux plats enfoncés en terre dans le sens de leur longueur, sorte de large rue bordée de jardins en fleurs et de murs tapissés de plantes grimpantes, conduit à la ville, qui, à l'exception d'une partie plane située vers le centre, auprès d'une curieuse tourelle ancienne, fine, mince, élançée, et ressemblant plutôt à une cheminée d'usine qu'à une tour, s'élève un amphithéâtre par des montées presque à pic.

Des torrents, que l'on traverse sur des ponts de pierre, descendent écumants sur la pente escarpée. Leurs eaux tourmentées, qui rebondissent entre les rochers, font songer aux gaves pyrénéens. Les maisons sont basses et les rues étroites. L'architecture des habitations rappelle la construction anglaise agrémentée de balcons à l'espagnole. Les rues principales sont plantées de platanes et aboutissent à un assez joli jardin public, où domine surtout la végétation exotique.

Les églises de style protestant anglais, ou portugais, ou portugais catholique, n'ont rien de bien remarquable; du reste, on chercherait inutilement, dans toute la ville, un seul monument digne d'intérêt; à l'exception pourtant des anciennes portes massives et peu élevées qui ouvrent sur la mer leurs larges

voutes basses, au fronton desquelles se dessine un grand écusson aux armes du Portugal. Les rares hôtels sont tristes, tandis que les maisons particulières ont toutes un aspect riant et séduisant; et l'on comprend bien vite que lorsqu'on s'arrête à Madère, c'est dans un laps de temps trop court pour rester à l'hôtel ou bien avec le désir arrêté de se fixer dans l'île pour longtemps. (A suivre).

Unification du droit pénal en Suisse

Le correspondant de Berne de la Feuille d'Avis de Neuchâtel écrivait, il y a quelque temps, à son journal:

Les travaux préparatoires en vue de l'élaboration d'un code suisse entrent aujourd'hui dans une phase nouvelle. Chargé par le Conseil fédéral d'y présider sous la direction du Département fédéral de justice et police, M. le Dr Stooss, professeur de droit à Berne, a déjà publié en 1890 un volume contenant le texte des lois pénales en vigueur dans les cantons, rangé par ordre de matières. Ce volume a été suivi en 1892 de l'exposé critique et systématique des lois, qu'il renferme sous le titre de Grundzüge des Schweizerischen Strafrechts. Dans ce second volume, M. Stooss nous donne l'exposé du droit pénal non codifié actuellement en vigueur dans les cantons d'Appenzel Rh.-Int., Unterwalden-le bas et Uri, puis l'exposé pénal codifié des autres cantons traitant des dispositions générales des délits et de leur punition.

D'accord avec M. le professeur Stooss, le Département fédéral de justice et police se propose d'adresser incessamment à un certain nombre d'experts pris dans les différentes parties du pays, le questionnaire suivant:

I. Limitation des affaires à unifier. — 1. Dans quelle mesure le droit pénal (matériel) doit-il être unifié? En particulier jusqu'où doit aller l'unification en matière de police? 2. Le code pénal suisse devra-t-il contenir des dispositions relatives à l'exécution des peines? 3. L'exécution des peines (en particulier celle des peines privatives de liberté) doit-elle être remise en tout ou en partie à la Confédération? Dans l'affirmative, quels établissements la Confédération doit-elle créer ou administrer (maisons pour les criminels dangereux, pour les criminels de métier et d'habitude, maisons de correction pour les jeunes gens)? 4. Faut-il considérer la détention préventive comme rentrant dans l'exécution des peines? 5. A côté de la répression, la Confédération doit-elle régler et organiser ce qui tient à la prévention? Doit-elle se borner au contraire à soutenir et favoriser les mesures préventives prises ou projetées d'autre part? (Cantons, communes, initiative privée).

II. Partie générale. 6. Convient-il de conserver la division tripartite des infractions (crimes, délits, contraventions) ou la division en deux catégories doit-elle être préférée? 7. Jusqu'à quel âge (12, 14 ou 17 ans) les enfants seront-ils exempts de poursuites? 8. Comment la législation doit-elle traiter les adolescents qui ont franchi la limite d'âge ci-dessus (n° 7)? Faut-il continuer à poser la question de discernement pendant cette période? 9. Comment faut-il traiter la récidive? Sera-t-elle une circonstance aggravante générale ou spéciale? 10. Quel parti prendre contre les auteurs de récidives répétées à l'égard desquels la pénalité ordinaire se montre inefficace? 11. Faut-il admettre les deux genres de prescription (peine et action publiques)? 12. Faut-il étendre le droit de grâce à toutes les infractions?

III. Les peines et leur exécution. — 13. Faut-il établir la peine de mort? 14. Combien faut-il instituer d'espèces de peines privatives de la liberté? Est-il possible de faire correspondre chacune de ces espèces à un certain genre d'infractions (peines qui entachent, peines qui n'entachent pas l'honneur)? 15. Comment faut-il mesurer la durée relative des peines les unes vis-à-vis des autres (question des peines parallèles)? 16. Faut-il (en tenant compte des inconvénients des peines courtes) élever le maximum des peines privatives de liberté? 17. Comment régler le régime des peines pri-

vatives de liberté? Faut-il composer un système à cet égard (système progressif)? 18. Dans quelle mesure faut-il appliquer la cellule et le travail obligatoire? 19. Des aggravations de régime seront-elles prononcées par le juge ou comme peine disciplinaire? 20. Faut-il admettre la libération conditionnelle? 21. Faut-il introduire la condamnation conditionnelle? 22. Faut-il établir des peines à durée indéterminée? 23. La peine fixée par le juge pourra-t-elle être prolongée pendant la période d'exécution? 24. Faut-il conserver la peine de bannissement? 25. Dans quels cas la peine pécuniaire doit-elle être appliquée? 26. Que faire quand le condamné ne peut ou ne veut pas payer l'amende encourue? 27. Faut-il conserver la privation des droits civiques à titre de peine? 28. Faut-il introduire le système de la caution? 29. Faut-il assurer par la loi la réparation du préjudice causé par l'infraction (droit du lésé à une quote-part des gains du détenu)?

IV. Partie spéciale. — 30. Délits de presse. 31. Délits contre les mœurs, en particulier proxénétisme. 32. Délits contre la religion, en particulier blasphème.

L'exposé de ces questions complexes montre combien la question d'un code pénal suisse est elle-même délicate et réclame vraiment toute l'habileté et le talent du chef actuel du département fédéral de justice et police, qui mène de pair avec cette entreprise une œuvre non moins grandiose, celle d'un code civil suisse, également désirable au plus haut point, et dont nous reparlerons prochainement.

En attendant, on voit que la retraite de M. Ruchonnet, annoncée de temps en temps par quelques journaux, n'est nullement sur le point de se réaliser. Le seul fait d'avoir pris en main les fils conducteurs de ces œuvres nationales de première importance en est le meilleur et le plus sûr garant.

Pour terminer, disons que le nouveau code pénal neuchâtelois, œuvre de M. le conseiller d'Etat Cornaz, votre éminent directeur de justice, est sans contredit un de ceux qui seront jugés les plus dignes d'être consultés pour l'élaboration du code pénal suisse, et rappelons enfin, à propos de la peine de mort visée au n° 13 (un chiffre prédestiné) du questionnaire adressé aux experts, ce que M. le conseiller fédéral Ruchonnet disait au lendemain de l'exécution de Gatti, l'assassin de Mlle Degen, à Lucerne, à savoir que l'unification du droit pénal suisse avait fait le 18 mars 1892 un grand pas en arrière. Ce seul point suffit en effet à diviser les électeurs en deux camps bien tranchés, ceux qui veulent la peine de mort comme un mal nécessaire et ceux qui la considèrent comme une honte pour l'humanité...

S'il en est ainsi de ce seul point spécial, qu'en sera-t-il des autres?

Nouvelles étrangères

France. — Hier, la Chambre a abordé sans incident la discussion du budget des beaux-arts.

Elle a adopté ce budget et plusieurs chapitres du budget de l'agriculture et s'est ajournée à mardi.

La commission de la presse a adopté le projet voté par le Sénat tendant à punir les outrages aux souverains ou aux ambassadeurs étrangers.

L'affaire du Panama

On trouve de tout dans l'affaire du Panama, même une curiosité d'ordre religieux. On peut constater, en effet, que la très grande majorité des personnes qui, à raison de la nature même de leurs fonctions, ont été appelées à s'occuper de l'affaire judiciaire du Panama appartiennent à la religion protestante.

Ainsi M. Ricard, l'ex-garde des sceaux qui a ordonné les poursuites, est protestant. Les deux conseillers de M. Ricard, M. Falcimaigne, directeur des affaires civiles au ministère de la justice, et M. Poupardin, alors directeur du personnel au ministère de la justice, sont également protestants. M. le pro-

cureur général Tanon, qui, sur le refus de M. Quesnay de Beaurepaire, a été l'instrument des poursuites, est protestant. M. le juge d'instruction Franqueville est protestant. M. Sauvajol, le substitut chargé par le parquet de rédiger les réquisitions relatives aux ordonnances, est protestant. Enfin, M. l'avocat général Rau, l'organe du ministère public à la première chambre de la cour d'appel dans l'affaire du Panama, est protestant.

Allemagne. — Le monde littéraire allemand est mis en émoi par une décision que vient de prendre le conseil municipal de Dusseldorf, la ville natale de Henri Heine, et qui a trait au monument qui devait être élevé dans cette ville à la gloire du poète. Il y a cinq ans, le conseil avait concédé la place nécessaire à un comité qui s'était formé pour hâter l'érection du monument. Aujourd'hui, il fait connaître qu'à l'unanimité il vient de décider de retirer la concession du terrain faite en 1888 et de refuser toute autre place qui pourrait être demandée, afin d'éviter que la glorification de Henri Heine ne ravive parmi la population de Dusseldorf les passions et les querelles que le souvenir du poète a toujours encore le don d'éveiller.

— Le feu a éclaté, le 26 janvier, au laboratoire de chimie de l'Université de Giessen et a détruit des préparations précieuses faites par Liebig en personne du temps où le célèbre savant résidait dans cette ville. Ces préparations étaient destinées à être envoyées à l'exposition de Chicago.

Norvège. — Il y a quelques jours la direction du théâtre de Stavanger recevait la dépêche suivante :

« Je loue la salle pour demain. Faites des annonces dans les journaux : Conférence sur la femme moderne. Entrée, deux couronnes. Henrik Ibsen. »

Le directeur, enchanté de l'affaire d'or qui s'annonçait, s'empressa de faire la publicité nécessaire, et la salle fut louée du haut en bas.

Au jour dit, une heure avant la conférence, le directeur vit entrer dans son cabinet un jeune homme blond, de taille moyenne, de figure ouverte qui lui dit : « Me voici ».

Etonnement, explications, embarras.

— Vous n'êtes pas Henrik Ibsen ?

— Mais pardon, voici mes papiers.

— Mais vous n'êtes pas l'auteur des *Revenants*, de la *Dame de la mer*, du *Canard* ?...

— Je n'ai jamais prétendu à cela. Je m'appelle Henrik Ibsen, je suis disposé à faire part à mes concitoyens de mes idées sur le rôle de la femme. Commençons.

La question posée ainsi, il n'y avait rien à répondre.

Le conférencier entra en scène et commença : « Mesdames, messieurs, fidèle à ma promesse j'ai le plaisir de me présenter devant vous pour vous parler de la mission de la femme moderne. »

Mais le public ne prend pas la surprise du bon côté. Ce ne fut qu'un cri : « A la porte ! A la porte, l'imposteur ! »

— Imposteur ! reprit le conférencier, fort de son identité. Je suis Henrik Ibsen, et je le prouve.

Et il exhiba ses papiers au commissaire. Il fallut renoncer à l'arrêter, et surtout à rendre la recette.

Ces jours derniers, des ouragans d'une violence peu commune se sont abattus sur les îles Lofoden.

On signale jusqu'à présent la disparition de

sept bateaux pêcheurs, montés par quarante et une personnes ; on craint que le nombre des bateaux qui ont sombré ne soit pas beaucoup plus considérable.

Chronique suisse

Relations franco-suisse. — On écrit de Bâle au *Temps* :

On se rappelle le courant de mauvaise humeur qui, au lendemain du rejet par le Parlement français de la convention douanière, a entraîné la Suisse dans toute une série de manifestations contre la France. A Bâle, à Zurich, dans d'autres villes encore, des tentatives avaient été faites en faveur d'une croisade générale contre les marchandises françaises de toute nature.

Actuellement le calme est revenu dans les esprits, et l'on peut constater que le mouvement n'a pas eu les conséquences qu'on pouvait redouter d'abord. Les voyageurs français ont même rapporté de leurs dernières tournées des commandes importantes qui jusqu'à un certain point dépassent leurs espérances. Est-ce à dire que la Suisse se résigne en fin de compte, à la nouvelle situation économique que lui créent les droits prohibitifs français ?

Evidemment non ; car les résultats de la guerre réciproque que les deux pays font depuis le 1^{er} janvier à leurs importations, sont bien plus sensibles pour la Suisse que pour la France.

Le marché français, où les Suisses écoulent pour cent et quelques millions de marchandises annuellement, est, en effet, une ressource plus importante pour cette population de trois millions d'habitants que ne peut l'être pour quarante millions de Français un débouché où ceux-ci n'expédient qu'une valeur double de produits.

Aussi peut-on dire que dans la Confédération on est loin d'avoir oublié le tort et les pertes résultant du système économique appliqué avec tant d'intransigeance par la grande république voisine ; mais des considérations d'un ordre plus élevé ont empêché les Suisses de se laisser aller sur la pente de la mauvaise humeur plus loin que le souci de leur indépendance et de leur neutralité ne le comporte.

Les excitations gallophobes de certaine presse allemande et, en coïncidence avec cette campagne, la nuée de commis-voyageurs allemands s'abattant sur tous les cantons, ont démontré aux Suisses qu'en tournant trop le dos à la France ils s'exposaient à nouer une amitié dangereuse et des relations trop envahissantes avec l'Allemagne. On ne saurait trop admirer ici le sérieux développement du sens politique dont les Suisses ont donné une fois de plus la preuve en cette circonstance.

Le sentiment national, les devoirs de la neutralité ont pris la place de sentiments plus spontanés et moins raisonnés. A Berne comme à Zurich, on n'a pas voulu qu'une rupture complète vint s'ajouter aux divergences économiques avec la république voisine.

On espère, du reste, que ces divergences ne sont que temporaires, et l'on a l'espérance que la France ne tardera pas à abandonner son système de tarifs minimum et maximum pour rentrer dans la voie des traités.

La Suisse se réserve de renouer alors ses anciennes relations, et elle ne veut pas en rendre le retour impossible par une hostilité irréfléchie.

Disons aussi qu'un grand nombre de maisons françaises, mues par des sentiments analogues, n'ont pas hésité, pour conserver le

marché helvétique, en attendant un revirement du système douanier, à faire des sacrifices énormes et à abaisser leurs prix de façon à supporter elles-mêmes, en partie au moins, la majoration des droits d'entrée en Suisse. Grâce au patriotisme dont ont fait preuve les deux parties intéressées, les conséquences du rejet de la convention douanière sont réduites aux proportions les moins désastreuses possibles dans l'espèce ; mais les protectionnistes français n'en ont pas moins mis le patriotisme suisse et les intérêts de leurs concitoyens à une épreuve des plus sérieuses ; et l'on peut affirmer que, si les Suisses ne nous sont pas devenus irrémédiablement hostiles, c'est plutôt par souci des stricts devoirs de leur neutralité que par souvenir de leurs anciennes sympathies. Celles-ci, d'ailleurs, nous reviendront tout entières le jour même où les théories prohibitionnistes auront vécu. L'attitude actuelle de la Suisse en est un sûr garant.

Syndicats professionnels. — La Fédération des syndicats professionnels de la Suisse romande, récemment fondée, a fusionné avec la Fédération de la Suisse allemande. Il y aura deux comités qui régiront l'un la Suisse allemande, l'autre la Suisse romande. L'organisation de la Fédération est partout uniforme et est basée sur les statuts de la Fédération de la Suisse allemande, modifiés afin de permettre liberté d'action au comité romand.

Chômage et téléphone. — Sous ce titre la *Feuille d'avis de Lausanne* écrit :

Dans l'état actuel de l'installation des fils téléphoniques, le vent, la neige causent chaque année des dégâts très appréciables, et chaque année la Confédération consacre de grosses sommes à réparer les divers réseaux.

On éviterait les perturbations graves que la rupture des relations par le téléphone détermine en conduisant les fils souterrainement, en les enfouissant dans une gaine creusée dans le sol.

Sans doute les frais de premier établissement seraient considérables, mais, par compensation, les frais d'entretien descendraient à zéro.

Or, en ce moment-ci, il y a un peu partout en Suisse pas mal de braves gens qui n'ont pas de travail et qui sont ainsi privés de tout gagne-pain au moment le plus rigoureux de l'année. La Confédération ferait œuvre à la fois utile et méritoire en embauchant le plus grand nombre de ces hommes et en entreprenant dans toutes les localités peuplées l'importante transformation que nous proposons. Les Chambres fédérales, nous en sommes certains, ne refuseront pas les crédits nécessaires à cette vaste entreprise.

Conseil fédéral. — Pour le cas où la réorganisation du Conseil fédéral serait présentée par celui-ci aux Chambres dans sa session ordinaire d'été, voici la base de cette réorganisation.

Le Département actuel de l'industrie et de l'agriculture serait divisé en deux Départements distincts, de même aussi le Département des finances et des péages. La division des péages serait annexée au Département des affaires étrangères.

Nouvelles des cantons

BERNE. — Les journaux signalent la conduite avisée d'un jeune garçon du nom de Dietrich, fils du garde-voie stationné à Därligen, sur les bords du lac de Thoune, qui, en revenant d'Interlaken, s'était aperçu de l'ébou-

lement d'une partie de la ligne, dont nous avons parlé. Il courut prévenir son père d'avoir à retenir les trains à Därligen, puis lestement il regagna le lieu où la voie avait disparu et put prévenir à temps le train parti d'Interlaken.

Sans le dévouement et le sang-froid de cet enfant, un affreux accident se serait produit. En reconnaissance du service rendu, la compagnie de la ligne du Bodeli a accordé au jeune Dietrich une gratification de 100 francs. C'est un peu maigre, il est vrai, mais c'est mieux pourtant que n'a fait la compagnie du Gothard qui a obstinément refusé d'accorder un secours quelconque à la veuve d'un grand garde-voie qui avait prévenu, en exposant sa vie, un accident identique sur les rives du lac des Quatre-Cantons.

— L'homme qui s'est noyé dans un bassin de fontaine était âgé d'une trentaine d'années et se nommait Frédéric Dick, de Gurbon. Il logeait avec sa mère à l'hôtel de la Clef. On croit à un suicide.

ARGOVIE. — Le parti de la Volkspartei et les bourgeois de la Haute-Argovie ont eu dimanche passé une grande assemblée populaire présidée par M. Dürrenmatt. Elle a acclamé la candidature proposée par ce dernier, de M. Schär, conservateur, comme candidat au Conseil national en remplacement de M. Roth, décédé.

VALAIS. — Les premiers produits de la nouvelle raffinerie de sucre de Monthey vont être expédiés cette semaine.

La fabrique ne vendra pas son sucre en pains, mais en blocs de 5 à 10 kilos.

Le premier wagon de sucre a été commandé par M. Pelissier de Saint-Maurice, qui le recevra dans le courant de cette semaine.

Le premier bloc de sucre sera envoyé au Conseil fédéral et le second au Conseil d'Etat du Valais.

Le sucre de Monthey se rapprochera beaucoup du sucre de Paris.

GENÈVE. — On s'occupe beaucoup à Genève de la votation du 5 février pour le remplacement de M. Lachenal au Conseil national. La *Tribune* entre dans quelques détails sur la position prise par le groupe des radicaux-nationaux, petit par le nombre, mais qui dispose souvent de la victoire, en raison de l'état d'équilibre des forces des autres partis.

Or, cette fois, les radicaux-nationaux seraient divisés. Quelques membres de ce groupe, en particulier M. Héridier, qui désire rentrer dans les affaires publiques, poussent de toutes leurs forces à une réconciliation avec les radicaux libéraux. Cette tendance de rapprochement a définitivement triomphé au sein de l'association radicale-nationale, qui a décidé d'appuyer la candidature de M. Moriaud. Mais cette décision rencontre une vive opposition soit auprès de M. Périer, le rédacteur de l'organe du parti, soit auprès de M. Patru, le chef du groupe, et de MM. Tardy et d'Yvernois.

Une scission en est résultée au sein du parti radical dissident. Quelle en est l'importance ? La *Tribune* attend la votation du 5 février pour en juger ; mais les radicaux-nationaux hostiles à la candidature Moriaud croient entraîner avec eux la grande majorité des 800 à 900 voix qui forment leur groupe.

Cette scission a pour résultat, d'après la *Tribune* : 1. La disparition probable du *Radical-National* qui n'a plus sa raison d'être ; 2. la rentrée dans l'ancien parti radical d'un petit nombre de dissidents ; 3. la formation

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 35

OBÉISSANCE

PAR

M. du Campfranc

Wladimir, revenu du pesage, promenait ses jumelles sur cette foule.

— Mais, voyez donc, ma chère, cette piste, ces jockeys, cette pelouse animée, ces voitures superbes. Quel ciel autre que le votre peut rester indifférent à ce magnifique spectacle ? Essayez donc de vous animer ; vous êtes d'une pâleur, d'un morne !

— Je me sens malade, balbutia-t-elle ; je n'en puis plus.

— Dites que tout vous ennuie ; tout, jusqu'au triomphe certain de Sandor. Ah ! le voyez-vous ?

Les chevaux arrivaient à la file avec les jockeys en selle. Sandor avait un vrai succès d'entrée ; il luisait au soleil et donnait confiance aux parieurs, avec sa poitrine large, sa tête fine, et l'éclatement de sa longue échine.

Le prince quitta Marcelle. Il s'était rapproché de la piste. Un homme parut un drapeau à la main ; c'était le starter. La course allait commencer.

Les chevaux étaient en rang. Le signal fut donné, et ce fut dans la foule une immense clameur. Qui allait l'emporter de ces bêtes superbes ? Elles allaient, elles allaient de toute la vitesse de leurs jambes fines ; les jockeys les pressaient, les excitaient de l'éperon ; c'était un train de foudre. Les distances étaient encore inappréciables ; pourtant Sandor semblait prendre de l'avance ; les chevaux disparaissaient derrière un bouquet d'arbres, plantés au centre de l'hippodrome. Marcelle les revit dans

le lointain. Sandor avait un peu gagné ; mais elle était incapable d'attendre la fin de la course. Elle sentait des élancements au cœur et des vertiges dans la tête. Si elle restait encore sous ce soleil déglacé de nuages, elle aurait une faiblesse.

Un peu de calme, un peu d'ombre était tout son désir ; et, donnant un ordre au cocher, elle se mit à fuir le tumulte, la cohue, la chaleur. Elle fuyait tout ce que les autres étaient venus chercher. Déjà elle commençait à respirer plus à l'aise, le landau s'était engagé sur une route ombragée de platanes ; la foule était moins compacte ; seuls, quelques retardataires se pressaient et s'étonnaient de voir cet équipage s'éloigner du champ de courses. Sur cette route, une vieille femme, au teint hâlé, essayait de gagner sa vie en vendant une légère pâtisserie.

— Voilà le plaisir, mesdames.

La voix de la vieille femme s'éteignait dans le silence. Elle regardait si les passants s'arrêtaient, secouait la tête, soupirait, renvoyait en arrière, d'un geste pénible, sa boîte de fer blanc, peinte en jaune ; puis elle recommençait son appel :

— Voilà le plaisir ! mesdames.

Elle marchait lourdement comme une personne fatiguée.

— Gare ! gare ! cria le cocher de Marcelle. Mais la vieille femme ne se dérangea pas assez vite, et, renversée par la voiture, elle demeura étendue sur le sol.

Déjà Marcelle avait oublié son malaise, sa fatigue ; et, leste, elle avait sauté du landau. A l'étonnement des passants, elle trempait son mouchoir dans l'eau d'une fontaine et rafraîchissait les tempes de la blessée. Elle avait appuyé la pauvre tête grisonnante sur ses genoux, sans souci de sa robe élégante aux nœuds ponceau. Elle ne songeait plus, la pauvre petite princesse, au cérémonial et à la correction.

La marchande de plaisirs n'était qu'évanouie. Elle ne tarda pas à reprendre ses sens.

— Montez, ma pauvre femme, dit Marcelle, venez près de moi ; dites-moi votre adresse ; je vais vous reconduire.

— Non, non, fit la vieille femme, il faut que je me remette à vendre.

Elle reprit sa boîte de plaisirs, restée au bord de la route. Elle eut un cri de douleur.

— Oh ! mon Dieu, ma chère, oh mon Dieu ! les

plaisirs sont brisés ! Et les pauvres enfants qui n'ont pas de pain chez nous.

Sa douleur était vraie, ses yeux s'emplissaient de larmes.

— Je comptais tant sur ma vente. Que vais-je devenir.

Marcelle lui glissa une pièce d'or dans la main et la fit asseoir dans le landau.

— Oh ! j'ai honte, disait la vieille femme, j'ai honte d'être dans une si belle voiture ; madame, voudriez-vous me permettre d'aller acheter un pain chez ce boulanger en face ; ce matin, les enfants n'ont rien mangé.

Marcelle donna un ordre au serviteur assis auprès du cocher, et cet homme revint avec des provisions.

La pauvre femme ne songeait plus à sa chute, en pensant à la joie de ceux qui l'attendaient au logis.

— Comme ils seront joyeux, murmura-t-elle ; pauvres petits enfants... du pain blanc, un pâté, une bouteille de vin. Vous êtes trop bonne, madame, trop bonne.

— Ces petits sont vos enfants ?

— Non, madame ; ceux de ma pauvre fille, morte à la peine. Le père est alité depuis une année. Ah ! nous avons passé bien des journées sans manger. C'est comme un fait exprès, ajouta-t-elle naïvement, c'est justement ces jours-là qu'on a le plus faim.

Ce mot de pauvre femme résigné serra le cœur de Marcelle. La marchande de plaisirs était d'humeur communicative ; elle continua :

— Ce qui est terrible, madame, c'est que la faim revient tous les jours. Voyez-vous, on a beau travailler, on ne peut pas s'en tirer, avec les pertes dans mon petit commerce et les chômages, et les habits qui s'usent, et les appétits qui grandissent. Nous sommes bien misérables.

Le luxueux landau s'était arrêté devant une chétive maisonnette abritée par des oliviers. L'ameublement se bornait à des couchettes de fer, une table boiteuse et des chaises de paille jetées çà et là.

— Enfants, venez dire bonjour à la bonne dame qui m'a ramenée en voiture parce que j'étais tombée. Dites-lui merci. Voyez comme elle vous apporte de bonnes choses.

C'était pitié de voir les enfants hâves, avides, saisir leur portion de pain, au risque de se faire

blessé par le couteau de la grand'mère. Et c'était aussi bien triste d'entendre le père, du fond de son lit, dire d'une voix rendue creuse par la misère :

— Ce ne sera donc pas encore aujourd'hui que nous mourrons de faim.

Et Marcelle était heureuse de soulager ces pauvres gens.

— L'argent n'est bon qu'à cela, songeait-elle. On n'en jouit que lorsqu'on le donne.

Elle avait mis un baiser sur le front des enfants ; elle s'était approchée du malade, de cet homme de trente ans, tombé d'un échafaudage l'année précédente. Elle le consolait, et lui, mis en confiance par la douceur de son sourire, lui racontait sa peine.

— Oui, je souffre beaucoup. Quelquefois pourtant je quitte mon lit, et je me traîne à la fenêtre ; les jours sont si longs à passer, toujours à ne rien faire. Que c'est dur pour moi, si actif autrefois ; moi, qui devrais gagner le pain des enfants. C'est la grand'mère qui le gagne. Être nourri par une femme, si ce n'est pas une pitié. Je me serais cassé la tête, si je n'avais pas trouvé quelqu'un qui me console ; un bon médecin qui fait encore plus de bien à mon pauvre esprit qu'à mon pauvre corps. Il vient ici tous les deux jours, depuis trois mois qu'il est à Nice, et moi je compte les heures en l'attendant. Il ne va pas tarder.

Il tendit l'oreille ; son ouïe d'infirmes était habile à percevoir et à reconnaître tous les bruits d'alentour.

— J'entends son pas sur la route. Ah ! le voilà qui arrive.

Marcelle écoutait le pauvre homme avec plus de complaisance qu'elle n'eût fait pour la causerie raffinée de quelque élégant. Elle avait toujours pensé que la charité n'est qu'une visiteuse importune, si elle n'est pas accompagnée de la bonté d'âme. Il faut respecter les pauvres et leur témoigner des égards.

L'œil du malade s'animait.

— Enfin, enfin. Voilà mon bon monsieur Ploël, s'écria l'infirmes d'une voix joyeuse.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pu traité avec la Société des Gens de Lettres.

d'un nouveau groupement plus centre-gauche que le précédent, qui ralliera peut-être une certaine quantité d'électeurs indépendants sans étiquette que le mot radical effarouchait un peu et qui n'auraient aucune objection à faire partie d'un groupe simplement national progressiste.

Chronique du Jura bernois

Longévité. — Un vieillard de 98 ans. le père Degoumois, vient de mourir à Corgémont. Il était né en 1795, avait l'ambition de vivre dans trois siècles et d'atteindre ainsi au moins l'année 1900. Il n'y a pas longtemps qu'on lui conseillait de vendre des propriétés : « Ce n'est pas le moment, répondit-il ; les affaires vont trop mal ; dans une dizaine d'années nous verrons. »

Chronique neuchâteloise

Fonds cantonal de réserve et de secours des Communes. — La commission administrative s'est réunie jeudi dernier, 26 janvier, à Neuchâtel pour prendre connaissance des comptes de 1892 présentés par le département de l'intérieur.

Sur le préavis de la commission de vérification, les comptes dont il s'agit ont reçu l'approbation unanime de la commission générale.

En voici le résumé :

RECETTES

Prélèvement sur le produit de l'alcool Fr. 125,000.—
Finances d'agrégation aux communes Fr. 8,525.—
Intérêts des capitaux, fr. 4,122>22, moins prorata déboursés, 29 fr., net Fr. 4,093>22
Ensemble des agrégations et intérêts » 12,618>22
Total des recettes Fr. 137,618>22

DÉPENSES

Paiement aux communes sur leurs charges d'assistance et pour compléter leurs capitaux destinés à ce service, y compris une allocation extraordinaire de fr. 10,532>70 à la Commune du Locle Fr. 61,789>50
Versement à la maison de travail et de correction du Deven » 11,122>28
Versement au Fonds pour l'asile des incurables » 51,760>32
Frais d'administration » 327>90
Total des dépenses Fr. 125,000.—
Reste en augmentation du capital » 12,618>22
Somme égale aux recettes Fr. 137,618>22

Le capital du Fonds, y compris cette augmentation, est de Fr. 51,986>12
Le Fonds spécial pour l'asile des incurables comprend en recettes :
Le versement effectué par le fonds cantonal de réserve Fr. 51,760>32
Reliquats de faillites attribués au Fonds par le Conseil d'Etat » 264>90
Don de la Société des typographes de la Suisse romande » 250.—
Intérêts des titres en portefeuille » 6,336>77
Total Fr. 58,611>99

DÉPENSES

Proratés d'intérêts payés Fr. 519>88
Frais d'administration » 756>57
Ensemble Fr. 1,276>45
Reste en augmentation du capital Fr. 57,335>54
Le capital du Fonds, y compris cette augmentation, s'élève à Fr. 225,593>11

Des remerciements unanimes et bien mérités ont été adressés à M. John Borel, contrôleur de la gestion des communes, pour la manière distinguée en laquelle il tient les comptes du Fonds cantonal de réserve des Communes et du Fonds des incurables.
La commission générale du Fonds cantonal a chargé une sous-commission composée de MM. Comtesse, conseiller d'Etat, Dr Châtelain et Paul Benoît, conseiller communal à Neuchâtel, d'examiner les inscriptions et de présenter un préavis pour le poste de directeur du futur asile des incurables.

Chronique locale

Enfants égarés. — On nous prie d'informer les personnes qui trouvent, de temps à autre, des enfants égarés dans nos rues, qu'au lieu de les conduire au poste, elles peuvent dorénavant les conduire à la Crèche, rue de la Promenade, où ils seront accueillis avec plaisir et gardés jusqu'à ce que leurs parents viennent les réclamer.
Nous sommes heureux d'enregistrer cette mesure, dictée par un sentiment de sincère affection pour ces petits.

Théâtre. — La troupe de M. Laclain-

dière nous donnera jeudi *Le Petit Duc*, de Lecoq, l'une des opérettes qui sont, à chaque reprise, accueillies avec une faveur toujours la même.

Elle contient une foule de motifs agréables que le public du théâtre sera heureux d'aller entendre de nouveau, le *Petit Duc* n'ayant pas reparu sur l'affiche depuis longtemps.

La Fraternité. — On nous écrit :

Après avoir pris connaissance de la circulaire adressée dimanche 29 courant à tous les membres de la Société, je viens au nom de plusieurs, prier le Comité de bien vouloir donner des éclaircissements sur l'article n° 3, car à notre avis, cet article est un peu confus.

Supposons le cas de membres démissionnant demain, les décès survenant jusqu'au 30 avril seront-ils déduits sur la répartition leur revenant ?

Nous pensons bien que non, car cela ne serait pas juste.

A notre avis, leur compte doit être bouclé au moment de leur démission, en tenant compte bien entendu des décès qu'ils doivent encore jusqu'au jour où ils envoient leur démission.

Une réponse s'il vous plaît.

Un membre de la « Fraternité » au nom de plusieurs.

Incurables. — Reçu avec reconnaissance, d'un anonyme, en faveur des Incurables, la somme de fr. 7>50 provenant d'une collecte faite à un repas de noce.

P. et G. B.

Bienfaisance. — La Direction des finances communales a reçu avec reconnaissance pour les Soupes scolaires :

Fr. 55 produit d'une collecte faite par deux demoiselles à la soirée familière de la Société de tir « Les Armes-Réunies ».

> 20 collecte faite à la soirée familière du 29 janvier au Restaurant Robert-Studler. (Communiqué.)

LE COIN DU POÈTE

Le Grillon

I

Grillon solitaire,
Ici comme moi,
Voix sort de terre,
Oh ! réveille-toi.
J'attise la flamme,
C'est pour t'égayeur,
Mais il manque une âme
Une âme au foyer.
Grillon solitaire,
Voix qui sort de terre,
Oh ! réveille-toi
Pour moi !

II

Quand j'étais petite
Comme ce berceau,
Et que Marguerite
Filait son fuseau,
Quand le vent d'automne
Faisait tout gémir,
Ton cri monotone
M'aidait à dormir.
Grillon solitaire,
Voix qui sort de terre,
Oh ! réveille-toi
Pour moi !

III

Seize fois l'année
A compté mes jours ;
Dans la cheminée
Tu niches toujours.
Je t'écoute encore
Aux froides saisons,
Souvenir sonore
Des vieilles maisons !
Grillon solitaire,
Voix qui sort de terre,
Oh ! réveille-toi
Pour moi !

IV

Qu'il a moins de charmes,
Ton chant, qu'autrefois !
As-tu donc nos larmes
Aussi dans la voix ?
Pleures-tu l'aieule,
La mère et les sœurs ?
Vois, je peuple seule
Ce foyer des cœurs.
Grillon solitaire,
Voix qui sort de terre,
Oh ! réveille-toi
Pour moi !

V

L'âtre qui pétille,
Ce cri renaissant,
Des voix de famille
M'imitent l'accent ;
Mon âme s'y plonge,
Je ferme les yeux,
Et j'entends en songe
Mes amis des cioux.
Grillon solitaire,
Voix qui sort de terre,
Oh ! réveille-toi
Pour moi !

VI

Tu me dis des choses,
Des choses au cœur,
Comme en dit aux roses
Leur oiseau rêveur,
Qu'il chante pour elles
Ses notes au vol !
Voix triste et sans ailes,
Sois mon rossignol.
Grillon solitaire,
Voix qui sort de terre,
Oh ! réveille-toi
Pour moi !

Dernier Courrier et Dépêches

Rome, 30 janvier. — Le bruit court que M. Tanlongo, invité par le juge d'instruction à lui communiquer la liste des personnages politiques impliqués dans les affaires de la Banque romaine, a refusé de les nommer et a déclaré qu'il ne parlerait pas avant d'être mis en présence du tribunal qui doit le juger.

Service télégraphique de L'IMPARTIAL

Berne, 31 janvier. — Le 21 octobre, les cantons de Neuchâtel, Vaud et Fribourg ont demandé au Conseil fédéral de charger le département des Travaux public de faire une étude complète de la correction des eaux du Jura.

Le Conseil fédéral a décidé aujourd'hui d'accorder au département les crédits nécessaires pour cette étude.

— Vu la quantité considérable de monnaies étrangères entrées dans la Suisse orientale, le Conseil fédéral rappelle que le mark-argent n'est pas reconnu comme monnaie légale et qu'aucun ouvrier ne peut être tenu à accepter comme salaire des monnaies n'ayant pas cours légal.

— Le Conseil fédéral a adopté un arrêté sur la vente des alcools dénaturés.

— La nouvelle que le Conseil fédéral aurait interdit l'importation du bétail provenant d'Autriche-Hongrie est fautive.

Paris, 31 janvier. — On assure que M. Franqueville est décidé à faire comparaître l'auteur de l'interview paru dans la *Libre Parole*, pour le mettre en demeure de faire connaître où a eu lieu cette interview.

Washington, 31 janvier. — L'Angleterre proteste contre le débarquement des Américains aux îles Hawaï, mais le gouvernement américain approuve cette mesure.

Plusieurs membres de ce gouvernement se sont prononcés en faveur de l'annexion.

Catan, 31 janvier. — Une explosion de pyrocline s'est produite dans la fabrique de poudre sans fumée.

Il y a trois tués et 2 blessés.

Service de l'agence Dalziel.

Berne, 31 janvier. — La Commission du Conseil des Etats a adhéré au Conseil national sur les principaux points en litige au sujet de la loi sur l'organisation judiciaire fédérale.

Elle a admis le débat oral et public pour les causes au-dessous de 3000 francs.

Dans ces conditions, on pense que le projet pourra être adopté par les Chambres en mars et mis en vigueur en juin.

On se souvient qu'il porte à 14 le nombre des membres de la Haute-Cour.

— Ce soir, le Conseil fédéral rendra une ordonnance sur les alcools dénaturés. La chimie fait chaque jour des progrès pour les méchants et pour les bons, puisque les fraudeurs trouvent constamment des moyens de renaturer les alcools, tandis que la régie en trouve d'autres pour les rendre imbuables.

Paris, 31 janvier. — Le *Figaro* publie des documents relatifs aux tentatives d'empoisonnement de Cornélius Herz.

En 1888, Reinach demanda, par voie d'annonces, un associé pour une entreprise délicate. Il trouva l'ancien inspecteur de police Amiel, à qui il avança une somme élevée, mais qui partit pour l'Amérique du Sud sans avoir fait le coup.

Londres, 31 janvier. — Le discours du trône, qui sera lu demain, constate les bonnes relations de la Grande-Bretagne avec toutes les puissances.

Il annonce la publication prochaine d'un Livre bleu sur l'Egypte, démontrant la nécessité d'y renforcer la garnison anglaise. Il insistera sur le fait que cette mesure n'implique aucun changement de politique.

New-York, 31 janvier. — Les obsèques de M. B'aine ont eu lieu au milieu d'une immense affluence. Le président Harrison, les membres du gouvernement, les juges de la Cour suprême y assistaient.

Washington, 31 janvier. — D'après des renseignements de bonne source, les Etats-Unis n'auraient aucune visée sur les îles Hawaï.

Il est probable que la révolution actuelle aura pour conséquence l'avènement de la République ou celui de la jeune princesse avec une régente.

Londres, 31 janvier. — On télégraphie de New-York que des navires de guerre anglais

arriveront aux îles Hawaï dans cinq jours. On croit que la reine demandera l'appui de l'Angleterre, et qu'une lutte est possible entre Anglais et Américains habitant l'île.

Rome, 31 janvier. — On assure qu'on n'a trouvé aucune irrégularité dans les Banques, sauf à la Banque romaine, dont les billets continuent à être refusés à Livourne et à Lucques. Le mouvement se généralise avec une rapidité inquiétante.

Sofia, 31 janvier. — Une brochure d'un nommé Jacobsohn dit que le major Panitza avait été chargé par la Russie d'organiser un complot contre le prince Ferdinand. Il devait être traduit devant une Cour martiale pour haute trahison.

Belgrade, 31 janvier. — Il n'y a rien de fondé dans le bruit du retour de Milan et de Nathalie à Belgrade.

La commune de Sobrynié a pris l'initiative d'une demande d'autorisation pour la reine Nathalie à rentrer en Serbie.

Rome, 31 janvier. — Le gouvernement a ordonné à la Banque nationale de reprendre tous les billets de la Banque romaine, sans les remettre en circulation. Cette mesure permettra de reconnaître l'excédent de la circulation.

Wittenberg, 31 janvier. — Hier, une trentaine d'officiers du 60^{me} régiment d'infanterie sont rentrés à la caserne ivres, coiffés de casques visière en arrière, armés d'arrosiers, tuniques à l'envers. Le sergent-major commandait la manœuvre.

Les coupables seront sévèrement punis. Cette affaire cause en ville une vive émotion.

Breslau, 31 janvier. — Le duc de Ratibor, président de la Chambre des Seigneurs de Prusse, est mort.

Altona, 31 janvier. — Hier, un cas de choléra, deux décès.

Sulina, 31 janvier. — Terrible tempête sur la Mer Noire. Une douzaine de navires ont échoué.

Palerme, 31 janvier. — Une grande manifestation a eu lieu au cimetière de Corleone sur la tombe des ouvriers tués à Calta-Cuturo.

Dix mille personnes ont défilé et déposé un grand nombre de couronnes.

Rome, 31 janvier. — On a trouvé hier soir devant le palais du prince Malino une bombe chargée de poudre à canon, dont la mèche était éteinte.

Berlin, 31 janvier. — La Commission du budget a repoussé l'annuité pour la construction de cinq nouveaux cuirassés.

On annonce que l'empereur ira à Londres en avril pour assister au mariage du duc d'York avec la princesse de Teck.

BANQUE FÉDÉRALE, Chaux-de-Fonds
(Société anonyme)

COURS DES ORANGES, le 1^{er} Février 1893

	TAUX de l'acompte	Cours échéances		Trois mois	
		demande	offre	demande	offre
France	2 1/2	100.07 1/2	100.10		
Belg q	2 1/2-3	99.85	99.85		
Allemagne	3	123.25	123.65		
Hollande	2 1/2-3	208.25	208.35		
Vienne	4	207.65	207.60		
Italie	5	95.80	96.—		
Londres	3	25.14	25.17		
Londres	2 1/2	25.12 1/2			
Russie	6	7.54			
BBque Française	pr 100	100.07 1/2			
BBanque Allemande	pr 100	123.35			
30 Mark or	pr 100	24.65			
B-Banque Anglaise	pr 100	25.08			
Autrichiens	pr 100	207.35			
Roubles	pr 100	2.54			
Dollars et coup.	pr 100	5.10			
Napoléons	p. 20 fr.	100.05			

Escompte pour le pays 2 1/2 %
Tous nos prix s'entendent pour du papier bancaire et ne sont valables que pour le jour de leur publication, sans réserve de variations importantes.

Nous donnons tous nos soins aux ordres de Bourse qui nous sont confiés.
Nous donnons, sans frais, des délégations à trois jours de vue sur nos Comptoirs en Suisse, Berne, Bâle, Genève, Lausanne, Lucerne, St-Gall, Sion et Zurich, et des chèques au cours du jour sur notre Succursale de Paris.

PRIME GRATUITE
à tous nos Abonnés et Lecteurs.

Toutes les personnes qui s'intéressent à l'Astronomie, à la Météorologie, à la Photographie et aux diverses sciences d'observation ; toutes celles qui ont des lunettes et possèdent les ouvrages de Camille Flammarion recevront GRATUITEMENT, sur une simple demande de leur part, un abonnement de trois mois à l'ASTRONOMIE, le plus intéressant, le plus complet, le plus utile des journaux scientifiques. 590.6

Il suffira d'écrire, sans tarder, à M. Eugène Vimont, administrateur de cette belle Revue des Sciences populaires, 33, rue J.-J.-Rousseau, Paris.

En vente chez tous les Libraires
L'Annuaire Astronomique et Météorologique
pour 1893
par Camille Flammarion

contenant
jour par jour les observations les plus intéressantes
à faire
Volume de 200 pages. — Prix : fr. 1

VARIÉTÉS

LA PUCE

Cet insecte si commun, qui pénètre jusque dans les recoins les plus discrets, a fait dire à La Fontaine :

Un sot par une puce ont l'épaule mordue.
Dans les piis de ses draps elle alla se loger.
— Hercule, clama-t il, tu devrais bien purger
La terre de cette hydre au printemps revenue!
Que fais tu, Jupiter, que, du haut de la nue,
Tu n'en perdes la race afin de me venger?
Pour tuer une puce, il voulait obliger
Ces dieux à lui prêter leur foudre et leur massue.

Je ne trouve pas, moi, que ce sot fut si bête de demander à ces dieux un pareil service, dit M. Mouton, un ami des bêtes.

Si les dieux avaient eu le bon esprit d'employer leur temps à chercher les puces à l'humanité au lieu de se livrer à cette vie de bâton de chaise, qui a fini par les déconsidérer complètement aux yeux des populations, ils seraient peut-être à l'heure qu'il est, tranquillement assis sur les trônes nuageux de l'Olympe.

Non ! la seule chose que je blâme dans le langage de ce sot, c'est la forme. D'abord, ses vers sont très mauvais, et puis le ton en est d'une enflure regrettable qui affaiblit l'énergie du sentiment.

Je dis donc qu'au fond ce sot était un homme avisé. Je ne prétends pas qu'il ait inventé la poudre... insecticide, mais enfin, il faut convenir que c'était un homme de progrès, puisqu'il signalait avec énergie un mal social et en demandait la suppression.

S'il y avait eu des élections dans ce temps-là, il était sûr de devenir député : il gourmandait les dieux, il faisait de l'opposition, ce qui est depuis bien longtemps, comme chacun le sait, un moyen assuré de se mettre en vue.

Au surplus, ce qu'il demandait n'était déjà pas si facile. La destruction d'une race d'insectes est très probablement au-dessus des forces de l'homme, témoin le phylloxéra, dont la tête est mise à un prix que n'a jamais atteint celle des brigands les plus illustres.

Une puce! mais c'est une puissance que cette bête-là quand elle s'y met! Voulez-vous en avoir une idée? C'est bien simple : apprenez par cœur l'histoire de tous les peuples et de tous les empires, depuis le commencement du monde à nos jours; procurez-vous ensuite l'histoire universelle des puces; comparez les hommes, comparez les puces, et comparez les domaines assignés à chacune de ces deux races : vous verrez l'homme confiné sur un dixième à peine de la terre habitable et la puce cou-

vrant le monde entier; au point que dans certaines contrées, elle couvre l'homme lui-même.

Dans l'ordre des sciences morales et politiques, l'influence de ce redoutable insecte peut soutenir la comparaison, et avantageusement, avec les agents de perturbation les plus autorisés. Ce qu'il a d'action sur l'homme est incalculable, car il agit sur ses déterminations par l'intermédiaire de la femme : or, une femme tourmentée par une puce... ah !

Entrevoyez-vous les conséquences que peut avoir pour un homme, pour une famille, pour un peuple, je vais plus loin, j'ose dire pour l'univers, un mouvement d'impatience ou d'irritation causé par une puce à une femme? J'entends une de ces femmes qui, d'une larme ou d'un sourire, peuvent bouleverser le monde : Hélène, Cléopâtre... Et si vous voulez bien prendre garde qu'il n'y a pas un de nous dont le bonheur n'ait été, ne soit ou ne doive être à l'entière discrétion d'une femme au moins, vous voyez où nous arrivons. Un instant d'humeur, un petit chatouillement qui agace, en voilà assez pour faire tourner à l'aigre la douceur même... d'une lune de miel.

Vous souriez, vous palpitez, vous déployez toutes vos grâces; vous êtes tour à tour humble, tendre, suppliant, désolé : rien n'y fait! Un mauvais génie semble souffler sur votre encensoir et balayer, piétiner les roses que vous effeuillez aux pieds de l'idole.

L'idole a une puce ! Et le sommeil? Avez-vous quelquefois rêvé à tout ce qui peut résulter d'une interruption dans le sommeil d'une femme ?

Celle-ci se sera endormie sous le coup d'un de ces orages, d'une de ces tempêtes qui s'élèvent parfois entre deux cœurs bien unis.

Elle dort : sur son charmant visage, le calme et le sourire sont redescendus du ciel où ils s'étaient envolés tout effarés; son petit cœur bat doucement, ses nerfs sont détendus, assouplis, et, pareils aux cordes de la harpe éolienne, n'attendent plus que le premier rayon du jour pour répondre par des accords harmonieux à la mélodie qui les fera vibrer : demain le soleil de l'amour se lèvera tout rose.

Mais il y a de par le monde une puce qui n'a pas soupé. Peu lui importent tes amours, pauvre poète! En vain, dans tes rêves d'espérance, tu crois voir briller l'arc-en-ciel d'une tendre réconciliation : ta bien-aimée réveillée en sursaut par la maudite bête, se tourne et se retourne sur sa

couche, et sa colère, exaspérée par les piqures de l'insaisissable ennemi, se ranime contre toi. Tremble! l'ange endormi a fait place à la plus acariâtre des furies, et demain peut-être, une puce aura détruit tout l'édifice de ton bonheur.

Un jour, sur la place d'une fête quelconque, je vis au fronton d'une boutique l'une des plus mirifiques affiches qui, de mémoire d'homme, aient réjoui les yeux d'un zoologiste. Le début de cette affiche valait à lui seul un poème; on y lisait ces mots :

PUCES MERVEILLEUSES

sous le patronage de la famille royale,

Vous concevez que je n'ai pas hésité une minute à me précipiter dans la salle où j'allais voir ce spectacle sans pareil. En effet, on m'a montré des puces qui traînent des voitures, font tourner des moulins, tirent de l'eau d'un puits, font voguer un navire et même se battent en duel.

Et tout en regardant ces puces, je ne pensais pas à elles, mais à leurs maîtres. Une puce qui a un objet collé au dos, qui s'accroche à quelque chose, c'est intéressant; mais trois ou quatre hommes qui ont trouvé le moyen de vivre du travail de dix ou douze puces, voilà qui est autrement intéressant, et là je reconnais que ces bêtes méritent bien d'être appelées merveilleuses. Quand on pense au nombre immense de personnes qui, avec du travail, de l'intelligence et de la bonne volonté, ne parviennent pas à gagner douze cents francs par an; quand on pense à tous les gens qui, chaque jour, cherchent une place, un travail pour vivre, il y a un grave enseignement dans le spectacle de ces misérables parasites devenus, par la force de l'intelligence et de la volonté humaines, un instrument de travail, et qui sait? peut-être une source de richesse.

Certains auteurs, des poètes ont non seulement chanté l'aubépine en fleurs, les blés d'or, le printemps, les amours, mais encore... la puce. Alfred Busquet, l'auteur du *Poème des Heures*, écrivait :

La puce est un caprice ailé,
Des dieux elle est la faitaieste,
C'est un miracle ciselé,
C'est un bijou de poésie;

La puce aime l'éclat du jour
Et les papiers de la nuit blonde;
Sa piqure même est féconde.
Réveille matin de l'amour.

Si en Europe on se borne à la chanter dans les vers pour l'écraser ensuite par un mouvement du pouce bien connu, en

Inde on va beaucoup plus loin, grâce à la métémyscose, certaines peuplades voyant des ancêtres dans ces insectes, leur ont ouvert un hôpital où les dévôts imbéciles se laissent ronger afin de mériter... le ciel!

Pour terminer avec les puces, une petite anedocte :

Dans une séance à l'Institut Pasteur, de jeunes médecins faisaient la dissection d'un chien enragé. Au milieu de l'expérience, deux ou trois assistants commencèrent à se gratter inconsciemment les jambes.

Tout à coup, l'un d'eux pose son scalpel et pâle de frayeur, s'écrie : « Des puces enragées ! »

Et chacun de se regarder, ému... puis la réflexion aidant, ce fut un éclat de rire homérique.

Les puces peuvent impunément manger du chien enragé.

D^r C. DE MONTAUBERT.

LE COIN DU POÈTE

LECTURE

Sur ma vitre ont fleuri les fleurs pâles du givre.
La neige ensevelit la terre dans ses draps :
On voit marcher, hâtifs, des gens qu'on n'entend pas,
Le soleil même semble avoir cessé de vivre...

Mon bonheur ce serait, près des chenets de cuivre
Où le feu vivant met ses mobiles éclats,
De rester enfoncé dans un fauteuil très bas,
Et, tout l'après-midi, de savourer un livre,

Un livre exquis, d'un doigt caressant feuilleté,
Où quelque doux poète en un rêve enchanté
Mêle un peu de son cœur aux vains sons de salyre!

Mais quand j'aurais ouvert au passage choisi
Le poète charmeur, il me faudrait aussi
Une enfant aux beaux yeux — pour m'empêcher de
Marc Legrand.

Demandez le numéro spécimen gratuit
du TRADUCTEUR
à l'Imprimerie A. Courvoisier

Aux mères de familles

Tout le monde veut avoir ses enfants bien habillés.

Pour savoir comment faire les Costumes soi-même sans frais et sans tailler, s'abonner au **LUTIN**, journal qui fournit patron et indication.

Le **LUTIN**, rue de Provence 1, à Paris. — 6 fr. par an.

CONTRE LA TOUX. Ne prenez que les **PASTILLES à la MOUSSE D'ISLANDE**, à 60 c. la boîte. Confiserie **DELADÉY**, rue de la Balance 2

Aciers à vendre

L'administration de la masse en faillite de **HENRI MATHÉY FILS**, à la Jalasse, Le Locle, offre à vendre les aciers suivants en parfait bon état de conservation :

1. Seize rouleaux d'acier pour ressorts de montres pesant ensemble kilos : 130,400.
 2. Huit rouleaux d'acier pour aiguilles de montres pesant ensemble kilos : 72,400.
 3. Six rouleaux d'acier d'horlogerie pesant ensemble kilos : 45.
 4. Un lot d'aciers en bandes pour horlogerie pesant ensemble kilos : 130 500.
 5. Huit bottes acier en ouvrage pour aiguilles de montres.
 6. Treize bottes acier brut.
- Pour tous renseignements et examen des sus-dites marchandises, s'adresser à l'Etude Brandt, Le Locle, qui recevra les offres faites par écrit jusqu'au mardi 7 février, à 6 heures du soir. 954-4
Le Locle, le 25 janvier 1893.

Fritz-Aug. BRANDT, administrateur

Repasseuse. Une repasseuse se recommande pour des lavages et repassages à la maison. Ouvrage prompt et soigné. A la même adresse, une dame se recommande pour des journées. — S'adresser rue du Parc n° 67, au 2^{me} étage. 942-1

Pour St-Georges 1893

à louer un grand APPARTEMENT de 6 pièces et 2 cuisines, pouvant être transformé en deux logements, l'un de deux pièces et une cuisine, l'autre de 4 pièces et une cuisine. 892-2

Etude G. LEUBA, avocat, et Ch.-E. GAL-LANDRE, notaire, place du Marché 10.

A LOUER

pour St-Georges 1893 un appartement de 3 pièces, cuisine et dépendances. S'adresser à M. A. GROSJEAN, rue du Pont 43. 1094-2

Indispensable pour les familles !

LIQUEUR STOMACHIQUE RECONSTITUANTE

Bellinzona **Félix Bisleri** Bellinzona

Se boit mélangée à l'eau, à l'eau de soude ou à l'eau de Seltz,



A prendre de préférence avant les repas, à l'heure du vermouth.

Se vend chez les principaux pharmaciens, droguistes, cafetiers et liquoristes. 488-99

Lugano, le 17 Janvier 1892.

Monsieur **FÉLIX BISLERI**,
BELLINZONA.

Très honoré Monsieur !

J'ai l'honneur de vous remercier des envois que vous avez bien voulu me faire de votre **Fer-Quina-Bisleri**.

L'expérience que j'en ai faite, pour ma famille et pour le traitement de malades indigents, me permet de vous certifier que je l'ai reconnu un excellent **Tonique reconstituant** soit à l'usage des enfants, soit à celui des adultes.

Le **Fer-Quina**, par son goût agréable et sa digestion facile, le placent en premier rang parmi les produits similaires.

Agréez les sentiments de ma plus parfaite considération.

Docteur **ZBINDEN**.

UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE

offrant des avantages considérables cherche un **INSPECTEUR** pour la Suisse française.

On préférerait engager quelqu'un ayant déjà de la routine dans cette branche. **Discretion garantie.** 1098 3

Adresser les offres, sous chiffres **R. 641 Y.**, à **MM. HAASENSTEIN et VOGLER, à BERNE.**

DESSINS pour broder et soutacher.

Modèle se reproduisant sur la toile, le drap, le satin, la peluche, etc., festons bordures, entredeux, coins, dessous de lampes, petits tapis, guirlandes pour initiales, porte-montres, pantouffles, tabliers pour dames et enfants, bonnets écrans, coussins, tabourets, descentes, étagères, taies d'oreillers, poches de nuit, initiales de toutes grandeurs. — Seul dépôt pour la **Chaux-de-Fonds** :

Papeterie A. Courvoisier, 1, Rue du Marché 1.

APPARTEMENTS A LOUER

Pour **St-Georges 1893**, à des personnes d'ordre, un appartement de trois pièces et dépendances. Les locataires ne s'occupent pas du nettoyage ni de l'éclairage des escaliers.

Pour de suite, un petit appartement de deux pièces et dépendances. Prix bien modérés.

S'adresser dès 2 heures après midi chez **M. WUILLEUMIER**, rue de Bel-Air 11, au 2^e étage. 15009 19

Répétitions

On demande des ouvriers repasseurs de répétitions minutes et quarts pour travailler dans des systèmes spéciaux.

A la même adresse, on demande à acheter une **PERCEUSE** d'occasion.

S'adresser par lettres, sous initiales **W. D.**, Case 1161. 1069-2

VINS FINS

Marsala (maison Florio), extra-vieux, à fr. 1.75 la bouteille.

Malaga (maison Misa), à fr. 1.50, 2.— et 2.50 la bouteille.

Madère (maison Krohne), extra, à fr. 2.50 la bouteille.

Porto. — Xérés. — Muscat.

Les bouteilles vides sont reprises.

Asti mousseux Cinzano.

Champagnes suisses et françaises.

AU MAGASIN DE

COMESTIBLES

CHARLES SEINET

15001 4^e Place Neuve 10.

Commanditaire. Pour la fabrication de montres se vendant très facilement sur place, on demande un commanditaire disposant d'un certain capital. — S'adresser par écrit, sous initiales **A.A. 973**, au bureau de l'IMPARTIAL. 973-1

VENTE AU DETAIL de 15127-93

Montres garanties

en or, argent et métal.

Prix avantageux. — Beau choix.

GUSTAVE PERRENOUD

rue Jaquet-Droz 45 (maison Neukomm)

la **Chaux-de-Fonds**.

PLANCHES. M. Hoefel, aubergiste, aux Brentets, offre à vendre de belles planches de sapin et foyard. 988-1

Boîtes acier

M. Juste **BION**, aux Bois, se recommande à MM. les fabricants d'horlogerie pour le montage de boîtes acier, depuis 10 à 24 lig. — Travail prompt et soigné. 1061-11

A remettre

dans une des principales villes du canton de Neuchâtel un **magasin de chaussures** en pleine activité, situé sur une place très fréquentée. Avenir assuré pour une personne entreprenante. 974-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Avis officiels
DE LA
Commune de la CHAUX-DE-FONDS
Avis au public

Il est rappelé au public qu'en vertu de l'art. 25 du Règlement cantonal sur la Police des auberges et débits de boissons, l'amende de 2 francs infligée aux tenanciers qui ont gardé volontairement des consommateurs passé l'heure de police est également applicable à ces derniers.

1055-2 Direction de police.

AVIS

Le public est avisé que le règlement pour la police et la location des places de marché et celui pour le crieur et l'afficheur publics, adoptés par le Conseil Général le 1^{er} décembre 1892 et sanctionnés par le Conseil d'Etat le 24 décembre 1892, entreront en vigueur dès le 1^{er} février 1893.

Les personnes désirant se procurer ces règlements et le tarif annexe, peuvent les réclamer au bureau communal.
1020-2 Conseil communal.

AVIS

Aux termes de l'article 44 du Règlement général de Police, les propriétaires de la zone intérieure sont invités à faire enlever la neige sur les toits et à débarrasser les trottoirs et abords de leurs maisons, de façon à ce que la circulation ne soit pas entravée.

A défaut, il y sera pourvu à leurs frais.
1021-2 Direction de Police.

Banque Industrielle

Aux termes de l'article 31 des statuts de la Banque Industrielle et ensuite du préavis des Directeurs, le Conseil communal a prononcé la liquidation de cette banque dès le 1^{er} février prochain.
1022-2 Conseil communal.

Eclairage électrique et distribution de force motrice

Toutes les personnes habitant la localité qui ont l'intention de s'abonner, soit à la lumière électrique, soit à la force motrice, peuvent s'annoncer à l'Usine à gaz qui leur donnera tous les renseignements nécessaires.

Le délai pour les inscriptions est fixé jusqu'au 10 février 1893. 1023-2 Conseil communal.

AVIS

Le prix du Plan officiel de la Chaux-de-Fonds (en couleurs) est abaissé à 60 centimes. Il est toujours en vente à la Caisse communale.
80-1 CONSEIL COMMUNAL.

Société de Consommation

57, rue de la Paix - rue Jaquet-Droz 27.
CHAUX-DE-FONDS 1714-6
TÉLÉPHONE TÉLÉPHONE

Coton anglais à très bas prix par suite de grande achete directement en fabrique. — Café Malabar à fr. 3 le kilogr., qualité extra pour la tasse. — Salé, jambon et langue d'Amérique. — Choucroute de Strasbourg à 25 c. le kil. — Haricots secs. — Fèves grües. — Haricots bouquets. — Pois verts fins de Hollande. — Malaga doré ou rose et Madère à fr. 1.65 le litre, fr. 1.50 par 20 lit. — Huile de noix extra pure fr. 2 le litre. — Huile d'olive surfine à fr. 2.10 le litre. — Huile à huiler Des Marais. — Savon Abat-jour 72 % d'huile. — Savon rouge, Savon de prix, Savon Brooke Sunlight Congo. — Allume-feu Amiante.

EXCELLENT VIN BLANC 1892
à 60 c. le litre.

A louer

un ENTREPOT situé vis-à-vis de la Gare avec terrain et dégagements, pouvant être utilisé pour entrepreneurs, dépôts de sable, bois, etc., etc. 947
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Gérance des Immeubles de M. Jos. Quadri

A LOUER DEPUIS ST-GEORGES JUSQU'EN ST-MARTIN 1893:

Plusieurs magnifiques logements, établis d'après le dernier confort de luxe, de bon goût et très pratiques, situés sur la grande rue, près de la gare et en plein soleil. — Avec ces logements, MM. les locataires auront la jouissance de buanderies et d'une grande cour pour sécher le linge. — Concierges dans les maisons.

Les amateurs pourront, sur une prompt demande, faire aménager les appartements selon leur désir, ainsi que MM. les FABRICANTS qui désireraient établir leur comptoir.

S'adresser pour traiter, au propriétaire, M. Jos. QUADRI, ou à son gérant, M. P.-G. GENTIL, rue du Parc 83, de 8 h. du matin à 4 h. du soir.

Le gerant, P.-G. Gentil

750 8

Maison de l'Enfant Prodigue

CHAUX-DE-FONDS

GRAND CHOIX DE

Vêtements de cérémonie

avec jaquette, redingote croisée ou frac, le complet dep.

70 fr.

TÉLÉPHONE

958 1

TÉLÉPHONE



Avis aux tireurs!

La maison HENRI RYCHNER, Fabrique d'armes de précision, à AARAU (Suisse), offre à Messieurs les tireurs ses nouvelles

Carabines Martini

calibre 7 1/2 mm (nouvelle cartouche d'ordonnance suisse) de sa propre fabrication, réglées et essayées dans son propre Stand au cheval de tir. Prix modérés. Diplôme de première classe, Zurich 1883. Médaille d'argent, Paris 1889 (la plus haute récompense). 1097 12

La meilleure nourriture pour petits Enfants!

LAIT DE ROMANSHORN

Condensé et parfaitement stérilisé 1 25

LAIT ABSOLUMENT PUR, SANS ADDITION DE SUCRE

Prix de détail, 80 c. la boîte.

En vente chez tous les Pharmaciens & Négociants en Comestibles

Exiger bien du Lait de Romanshorn; autrement s'au esser directement à la Milchgesellschaft Romanshorn.

V^o Jean STRUBIN

MAGASIN DE FER

sous l'Hôtel de l'Aigle.

CHAUFFAGE

CALORIFÈRES AMÉRICAINS
A FEU CONTINU

Calorifères d'Oberburg. - Calorifères émaillés
FOURNEAUX EN CATELLES

Fourneaux en tôle garnis en briques

FOURNEAUX EN FONTE

depuis 8 fr. 10944-35

FOURNEAUX DE REPASSEUSES

Tuyaux, Coudes, Seaux, Pelles à coke

CHARBON NATRON, ANTHRACITE, COKE, BRIQUETTES, HOUILLES

Gros.

Téléphone.

Détail.



LIQUIDATION COMPLÈTE

POUR CAUSE DE SANTÉ

d'un magasin de meubles et de literie

Buffets, secrétaires, armoires à glace, lavabos, canapés, etc.; étoffes, tapis, rideaux, glaces, couvertures de lits et poussettes, plumes, duvets, crin animal, passementeries, plusieurs ameublements complets de salons, salles à manger, chambres à coucher et une quantité de lits complets. Excellente et bonne marchandise, à des prix réduits, 10415-9

Au Magasin Jean Pfeiffer

1, Industria

Terreaux, 2



Café-restaurant.

A louer de suite ou plus tard, au gré du preneur, un café-restaurant très achalandé. — S'adresser rue du Soleil 5, au 2^e étage, à droite.

A la même adresse, à louer une chambre meublée et indépendante. On prendrait une apprentie tailleuse. 908-4

Docteur L. VERREY

Médecin-Oculiste à Lausanne

Privat-docent d'ophtalmologie à l'Université

reçoit à la Chaux-de-Fonds tous les mercredis, de 3 1/2 heures à 5 1/2 heures après midi, 276-14
87, RUE LÉOPOLD ROBERT 47, au deuxième étage.

Clinique à Lausanne pour traitement des affections oculaires et opérations.

Maison. A vendre ou à louer une maison comprenant trois appartements, avec beaucoup de jardin. Favorable pour un industriel. Prix du tout, 2500 fr. 982-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre d'occasion

un grand bureau à 3 corps en très bon état, un buffet de salle à manger (dresoir en vieux chêne sculpté), deux miroirs flintins biseautés, quatre grandes tables carrées pieds tournés, deux lits complets, ainsi que plusieurs autres meubles; plus encore une soixantaine de jolies chaises de Vienne en bois noir et filet or. — S'adresser à M. E. Cosandier, rue Fritz Courvoisier 40. 967-1

Tailleur. Un très bon tailleur se recommande pour de l'ouvrage en journée ou à la maison. Il ira aussi dans les environs. Réparations et dégraisage. Travail prompt et soigné. Prix modiques. — S'adresser rue de l'Envers 26, au rez-de-chaussée, à gauche. 795-1

VENTE D'UNE MAISON
à La Chaux-de-Fonds

Voulant sortir d'indivision, les héritiers de Madame Françoise Cordier, exposeront en vente par enchères publiques, les étrangers appelés, l'immeuble suivant qu'ils possèdent à la Chaux-de-Fonds:

Une grande maison d'habitation avec son sol et du terrain de dégagement, portant le N° 5 de la rue de la Charrière. Cette maison a deux étages sur le rez-de-chaussée et six fenêtres de façade, elle renferme sept appartements, dont un au pignon; elle est assurée contre l'incendie pour la somme de 49,000 fr. Cet immeuble est très bien situé, exposé au soleil et dans un quartier tranquille.

Il jouit d'un bon revenu assuré. Il forme les articles 338 plan 5 N° 55, 56, 57; Article 339 plan 5 N° 58 du Cadastre de la Chaux-de-Fonds; il a droit au puits et à la citerne situés sur l'article 871 plan 5 N° 59.

Entrée en jouissance le 23 avril 1893. La vente a lieu le Lundi 6 Février 1893, dès les 2 heures de l'après-midi, à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds, petite salle de la Justice de Paix.

L'adjudication sera définitive et irrévocable en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur.

S'adresser pour visiter l'immeuble et pour prendre connaissance des clauses et conditions de la vente chez M. Charles Gallandre, notaire, dépositaire de la minute, Place du Marché N° 10, et pour visiter l'immeuble à M. Charles-U. Sandoz, notaire, rue de la Promenade N° 1, en ce lieu. 488-1

A louer

pour Saint-Martin prochain un MAGASIN avec arrière-magasin et logement au premier étage, composé de 3 chambres, cuisine et dépendances, le tout situé au centre du village et pouvant être exploité pour n'importe quel gros commerce, soit ferblanterie, cordonnerie, charcuterie et boucherie, etc., etc. S'adresser au magasin de coutellerie J. BETSCHEN, passage du Centre 5. 1070-3

A louer pour St-Georges 1893

Rue du Parc 3 et 1, deux beaux appartements de 4 pièces. Prix, 800 et 700 fr.

Rue du Nord 61, un appartement de 4 pièces et un autre de 3 pièces au pignon (maison moderne à proximité des Collèges).

Rue Fritz Courvoisier 29, deux jolis petits logements de deux pièces et dépendances. Prix, 32 et 30 fr.

Rue du Parc 17, un appartement de 3 pièces bien exposé au soleil. Prix, 600 fr. par an. S'adresser à M. Schöenholzer, rue Fritz Courvoisier 29, de 11 à 2 heures. 1080-5

PIANOS & HARMONIUMS

des meilleures fabriques SUISSES & ÉTRANGÈRES

INSTRUMENTS DE MUSIQUE
en tous genres

Conditions de vente très avantageuses

S'ADRESSER A 14214-3

M. L. Kuntz

REPRESENTANT

de la maison HUG FRÈRES à Bâle
Rue Fritz Courvoisier 23 a

TAILLEUSE. Une bonne tailleuse Dames de la localité pour tout ce qui concerne sa profession, en journée ou à la maison. Ouvrage prompt et soigné. — S'adresser rue du Parc 11, au deuxième étage. 1074-2

A LOUER

de suite ou pour St-Georges un superbe appartement de 4 pièces, corridor fermé, cuisine et dépendances. Lessiverie dans la maison située au centre des affaires. Les locataires ne s'occuperont ni de l'éclairage, ni du balayage des escaliers. S'adresser chez M. Schalteubrand, architecte, rue Léopold Robert 74. 968-4

EDOUARD BEYER, CHEMNITZ (SAXE)

ENCRE JAPONAISE BLEUE-NOIRE

Non communicative.

La meilleure Encre pour les Livres.

ENCRE VIOLETTE-NOIRE N° 1

Excellente Encre communicative.

SE VEND CHEZ TOUS LES PRINCIPAUX PAPETIERS DE LA SUISSE

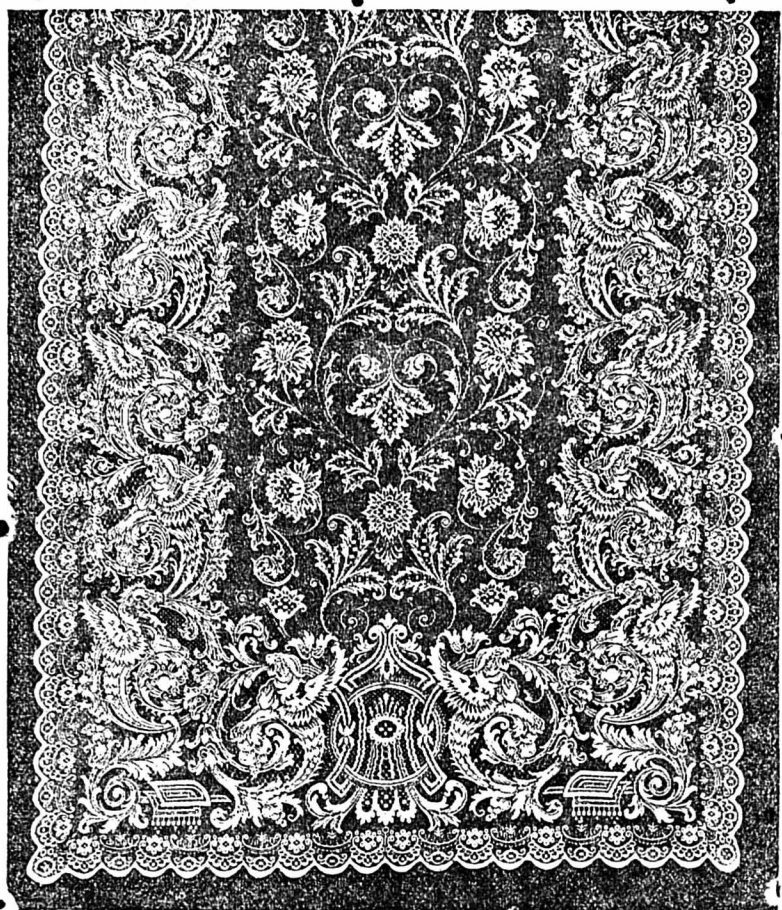
A LA CHAUX-DE-FONDS: Librairie Papeterie A. COURVOISIER

CATALOGUE A DISPOSITION

Refuser les imitations. — Exiger le nom: **Edouard Beyer**

J. GÆHLER, 6, place Neuve 6

Grand choix de RIDEAUX



Camisoles et Caleçons laine, laine et coton, coton, etc., en tous genres, p^r Dames, Messieurs et Enfants. Cache-Corsets, Maillots, Bas, Guêtres, Chaussettes. **Gilets de Chasse, Spencers forme Gilets (Nouveauté), Châles** russe et fantaisie, Pèlerines, Echarpes, Bacheliques, Jupons, **Gants**, etc.

Tabliers pour Dames, Jeunes Filles, Fillettes, Garçons et Enfants, Tabliers de ménage, Tabliers p^r Bonnes, Tabliers noirs, Tabliers à manches, Tabliers grands fourreaux, **Tabliers Deuil** pour Dames et Enfants.

Dentelles Venise soie noire, **Dentelles Venise** sur tulle, écru et ivoires.

Rideaux, Robes brodées, **Mouchoirs** fil et coton, **Mouchoirs** fantaisie en tous genres, **Mouchoirs** avec initiales. 11808-21

ARTICLES POUR ENFANTS

Langes, Souliers, Bas, Bavettes, Jupons, Robettes, Manteaux, Jaquettes. Capots, Bacheliques, Bonnets, Bérêts, Gants, Moufles, Brassières, Caleçons, Camisoles, Maillots, Guêtres, etc., etc.

Spécialité de Broderies à la machine et à la main

J. GÆHLER, CHAUX-DE-FONDS

Amphithéâtre du Collège primaire
CHAUX-DE-FONDS

Vendredi 3 Février 1893
à 8 1/4 h. précises du soir

CONFERENCE
par 1156-2

ADOLPHE RIBAU

Contes Montagnards
(Inédits)

I. Les cloches du Cerneux. — II. Le Petit Verre. — III. A l'Atelier. — IV. Le Mariage de Jean Perret (suite et fin de Sous l'uniforme). — V. L'Incendie.

Prix d'entrée : 1 fr. 50.

Les cartes sont en vente chez M. Léop. Beck, et le soir à l'entrée de la salle.

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE D'HOMMES

Samedi 11 Février 1893
des 8 h. du soir,

SOIRÉE FAMILIÈRE à Bel-Air

Tous les membres et amis de la Société y sont cordialement invités. On peut signer la liste qui est déposée à la Halle les lundis et jeudis. 1158-4 Le Comité.

A louer pour St-Georges 1893 :

Un deuxième étage de 3 pièces, avec corridor fermé, cuisine et dépendances.

Un troisième étage de 3 pièces, avec corridor fermé, cuisine et dépendances; tous deux bien situés et exposés au soleil. 1187-1

S'adr. à M. Auguste Monnier, avocat, place de l'Hôtel-de-Ville 5.

A partir du 1^{er} Février, RUE DU TEMPLE ALLEMAND 109, vente de

Pièces à musique

et Fantaisies à musique. Rhabillages. Se recommande, 1035

Paul CHOPARD.

TERMINEURS

On demande des terminages grandes pièces cylindre. On assure un ouvrage prompt, régulier et sûr.

S'adresser à M. Paul Moirandat, à Saignelégier. 944

Logement

Ensuite d'édécés, à louer de suite ou pour St-Georges 1893 un appartement de trois pièces situé à la rue de la Balance. — S'adresser au bureau du notaire A. Quartier, rue Fritz Courvoisier 9. 906

Régional Saignelégier-Chaux-de-Fonds

1. La halte de la **CHAUX-D'ABEL** est ouverte au service des voyageurs à tous les trains.

2. Le train 5 partira, dès le 1^{er} février, de Saignelégier à 4 h. 50 pour arriver à la **Place d'Armes** (Chaux-de-Fonds) à 6 h. 20, afin de correspondre avec les trains du Vallon de St-Imier (6 h. 48). H 1145 ch.

Pour les stations intermédiaires, voir aux affiches. 1194-3

Chef d'exploitation, H. JACOTTET.

BUREAU D'AFFAIRES VICTOR PAUX

AGENT DE DROIT

1, rue du Versoix 1.

Contentieux. Recouvrements. Gérances. Renseignements commerciaux.

Agent des Compagnies : La Zurich, assurances Accidents. — Lloyd de Westphalie, assurances Transports. — Administrateur de la Société des Intérêts généraux du Commerce Chaux-de-Fonds.

A LOUER DE SUITE :

Ronde 28. — Un magnifique appartement de trois pièces, cuisine et dépendances, situé au 1^{er} étage; loyer annuel avec eau fr. 400.

Ronde 28. — Un bel appartement de trois pièces, cuisine et dépendances, situé au 2^e étage; loyer annuel avec eau fr. 500.

POUR ST-GEORGES 1893 :

Serre 12. — Un magnifique logement, comprenant tout le 2^e étage et pouvant être utilisé, au gré du preneur, comme appartement avec atelier, comptoir ou bureau; tous les frais de réparations ou de transformations seront supportés par le propriétaire.

Serre 12. — Un bel appartement de quatre pièces au 1^{er} étage, cuisine avec eau et dépendances; loyer annuel fr. 800.

Jaquet Droz 8. — Un appartement bien exposé, composé de deux chambres, cuisine et dépendances; loyer annuel fr. 500.

A VENDRE :

De gré à gré, un immeuble avec jardin et terrain de dégagement, situé au centre des affaires. 410

A remettre pour St-Georges 1893 :

Rue Léopold Robert 14, au 1^{er} étage, un appartement de 6 pièces, cuisine, alcôve et dépendances.

Rue Jaquet-Droz 12, 2^{me} étage, un appartement de 7 pièces, cuisine et dépendances.

Ces deux appartements sont situés dans des maisons d'ordre et au centre des affaires et conviendraient particulièrement pour ateliers ou comptoirs. 742

Edude G. LEUBA, avocat, et Ch.-E. GALLANDRE, notaire, place du Marché 10.

Pianiste. On demande de suite un bon pianiste pour soirées artistiques. — S'adresser au restaurant Siegrist, rue Jaquet-Droz 50. 1139-3

Une couturière demande des journées ou de l'ouvrage chez elle. — S'adr. rue de l'Industrie 3, au 1^{er} étage, porte en face. 1162-3

Une jeune fille de la Suisse allemande, connaissant un peu le français, cherche de suite une place comme **servante** dans une honnête famille où elle pourrait se perfectionner dans la langue française. — S'adr. rue du Nord 29, au pignon. 1163-3

Démonteur. Un **démonteur-re-**nant de la petite et grande pièce, demande de l'ouvrage à faire à la maison. — S'adresser rue du Progrès 89, au premier étage. 1170-3

Une couturière se recommande pour de l'ouvrage, soit en journée, soit à la maison. — S'adresser à Mme veuve Hamm, rue des Fleurs 16, au 2^e étage. 1172-3

Une fille sérieuse sachant bien cuire et connaissant tous les travaux d'un ménage soigné, cherche une place. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 1178-3

Un jeune homme pouvant fournir de bonnes références cherche une place pour donner des soins à des personnes âgées ou servir dans un magasin. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 1197-3

Bon comptable sérieux et expérimenté, rompu aux affaires et aux voyages, cherche emploi. Correspondance française et italienne, comprend passablement l'allemand. — Offres sous chiffres 103,571, Poste restante, la Chaux-de-Fonds. 976-4

Une jeune fille sachant bien coudre et repasser, demande à se placer de suite. — S'adresser rue du Rocher 11, au 3^e étage, à gauche. 1102-3

Un guillocheur assidu au travail, connaissant l'outillage à fond, demande une place fixe, ou, à défaut, des heures. — Pour renseignements s'adresser à L. Constantin, rue du Temple allemand 95. 1128-3

Remonteur. Un bon remonteur connaissant ancre et cylindre demande place de démonteur. — S'adresser rue des Terreaux 17, au premier étage. 1068-2

Visiteur. Un bon horloger, au courant de tout ce qui concerne la fabrication, cherche une place de visiteur ou d'acheveur dans une **bonne maison.** Certificats et références à disposition. 10443-42*

Remonteur. Un bon remonteur sérieux ayant l'habitude de l'ouvrage soigné, connaissant sa partie à fond, plus les chronographes et les quantième, demande place dans une bonne maison, où à défaut entreprendrait des terminages à domicile. — S'adresser, sous chiffres **S. T. 962**, au bureau de l'IMPARTIAL. 962-1

Rhabilleur. Un jeune homme de toute moralité, ayant l'habitude du rhabillage de boîtes or, argent et métal, émaillées et autres, rhabillages de bijouterie, oxydages de boîtes acier et argent, cherche une place. A défaut, il pourrait entrer chez un bijoutier. Bons certificats. 975-1

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Journalière. Une personne âgée aurait quelques heures disponibles pour faire un petit ménage. — S'adresser à Mme Marie Maurer, rue Jaquet-Droz 47. 977-1

A la même adresse, à vendre un fourneau de repasseuse avec les fers, un lit complet et différents objets de ménage.

Servante. Une fille sachant cuire et faire le ménage désire se placer de suite. — S'adresser rue du Parc 96, au 2^{me} étage. 989-1

Emailleur. Un émailleur cherche une place de suite, ou, à défaut, pour faire des heures. — S'adresser rue des Fleurs 5, au rez-de-chaussée. 995-1

Apprentie. On demande une apprentie de boîtes or, et argent qui serait nourrie et logée chez ses patrons. — S'adr. rue du Progrès 43, au rez de chaussée, à droite. 1164-3

Peintre. On demande un ouvrier peintre en cadrons, sachant bien faire romaines et chiffres. — S'adresser rue du Puits 3, au 1^{er} étage. 1169-3

Servante. On demande pour entrer de suite, une bonne servante, connaissant tous les travaux d'un ménage. 1171-3

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Assujetti. On demande de suite un assujetti émailleur. 1173-3

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Remonteur. On demande un bon remonteur pour petites pièces. 1159-3

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Servante. On demande pour le 7^e février, une jeune fille pour aider au ménage. 1176-3

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Graveur. Un graveur d'ornement, traçant, pour l'argent, peut entrer de suite dans un atelier de la localité. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 1177-3

Jeune homme. On demande un jeune homme comme aide dans un magasin et faire les commissions. S'adresser chez M. J. Dubois, magasin de vaisselle, rue de la Balance 8. 1179-3

Apprenti. On demande un apprenti boulangier-confiseur pour Bulle, Fribourg. 1198-3

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Emailleur. On demande un bon ouvrier émailleur, connaissant sa partie à fond. 1199-3

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Jeune fille. On demande une jeune fille pour faire des commissions entre les heures d'école. S'adresser chez M. Arthur Willeumier, rue de Bel-Air 6 A. 1200-3

Apprenties. On demande de suite deux jeunes filles intelligentes comme apprenties couturières. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 1103-3

Guillocheur. Un bon guillocheur trouvant de suite de l'ouvrage assuré. — Atelier Louis Pingeon, rue de la Paix 49. 1105-3

20 gouvernantes et BONNES obtiennent de bonnes places dans familles nobles d'Allemagne. — S'adresser à Mme Scheithaner (Neuchâteloise), institutrice, à DRESDE. 796-4

Servante. On demande une bonne servante pour 3 à 4 personnes, sachant faire un ménage entièrement. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. — S'adresser rue du Premier Mars 11, au magasin. 1104-3

Guillocheur. Un ouvrier guillocheur trouverait de l'occupation à l'atelier F. Bickart, rue du Parc 11. 1109-3

Emboîteur. A l'atelier A. Monnier et fils, à Moutier, on demande un emboîteur connaissant la mise à l'heure intérieure. Moralité exigée. 1110-3

Apprentie. On demande de suite une apprentie polisseuse de boîtes or. — S'adresser chez M. Louis Kuenzi, rue de la Serre 56. 1111-3

Jeune fille. On demande une jeune fille honnête et active pour aider aux travaux du ménage. — S'adresser chez Mme Châtillon, rue du Parc 66, au 2^{me} étage. 1133-3

Finisseuse. On demande pour tout de suite une bonne finisseuse de boîtes or, pour travailler aux pièces. Inutile de se présenter si l'on ne connaît pas sa partie. 1113-3

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Ressorts. On demande quelques bons adoucisseurs et un teneur de feux. A défaut on prendrait des **assujettis.** Entrée immédiate. — S'adr. rue de la Paix 69. 1114-3

Une jeune fille ayant l'habitude des enfants et connaissant les travaux du ménage, trouverait une place de suite chez Mme Uhlmann, rue de la Balance 7, au 2^{me} étage. 1122-3

Finisseuses. On demande plusieurs finisseuses de débris pour petites montres. 1123-3

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Carriers. On demande de bons ouvriers carriers pour de suite. — S'adresser à M. L'Héritier, entrepreneur, Boulevard de la Gare. 842-3

Servante. On demande de suite une bonne servante. — S'adresser chez M. E. Schaltenbrand, architecte, rue Léopold Robert 74, au 3^{me} étage. 846-3

Doreuse. On demande de suite une bonne ouvrière doreuse, ainsi que deux **apprenties**, une pour les roues et une pour les mouvements. Rétribution immédiate. 1095-2

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Servante. Dans un petit ménage sans enfants on demande une servante expérimentée, connaissant la cuisine et les différents travaux du ménage. Bon gage si la personne convient. — S'adresser rue du Progrès 11, au premier étage, à gauche. 1083-2

Faiseur de secrets. On demande de suite un ouvrier faiseur de secrets pour l'argent. — S'adresser rue Jaquet-Droz 27. 1084-2

On demande pour entrer de suite une **demoiselle de magasin** bien au courant de la vente des tissus et nouveautés. Moralité de rigueur. — Adresser les offres écrites, sous chiffres **E. R. O. 1015**, au bureau de l'IMPARTIAL. 1015-2

Voici, le Dieu fort est ma délivrance, j'aurai confiance, et je ne serai point effrayé. — *Ex. XVII, v. 2.*

Madame veuve Elise Etienne née Benguerel a la douleur d'annoncer à ses amis et connaissances le décès de sa sœur bien aimée

Mademoiselle Elise BENGUEREL que Dieu a retirée à Lui lundi 30 courant, à 2 1/4 heures après midi, à l'âge de 64 ans, après une courte mais pénible maladie, Chaux-de-Fonds, le 31 janvier 1893.

L'enterrement auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **Jeudi 2 Février**, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire: Rue de l'Hôtel-de-Ville 31.

Le présent avis tient lieu de lettres de faire-part. 1210 2

Eternel, écoute ma voix, je t'invoque; aie pitié de moi et m'exauce. — *Ps. XXVII, 7.*

Monsieur Gottfried Born et ses enfants Louise, Rosa, Mathilde, Arno d et Marguerite Monsieur Ernst Jeutter, à Bienna, Monsieur Wilhelm Jeutter, à Lucens, Mademoiselle Frédérika Jeutter, à Lucens, Mademoiselle C.therine Jeutter, à Lyon, Mademoiselle Sophie Jeutter, à Grumbach (Wurtemberg), ainsi que les familles Born, Jeutter, Flückiger et Barbey, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien aimée épouse, mère, sœur, belle-sœur et parente,

Madame Louise-Mathilde BORN née Jeutter,

que Dieu a rappelée à Lui lundi, à 1 h. 10 minutes du soir, dans sa 35^{me} année, après une courte mais pénible maladie.

Chaux-de-Fonds, le 30 janvier 1893.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **Jeudi 2 février**, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire: Rue de l'Industrie 24

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 1118-2

Les membres de la Société **La Mutuelle** sont priés d'assister, jeudi 2 février, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de **Madame Louise-Mathilde Born née Jeutter**, épouse de M. Born leur collègue. 1119 2

Les membres de la Société ouvrière **l'Épargne** sont priés d'assister, jeudi 2 février, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de **Madame Louise-Mathilde Born née Jeutter**, épouse de Monsieur Born, leur collègue. 1120 2

Père! mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi, afin qu'ils contemplent la gloire que tu m'as donnée, parce que tu m'as aimé avant la création du monde. — *St-Jean, XVII, 24.*

Madame Emma Tissot-Huguenin, Monsieur et Madame P. A. Spahr-Tissot et leur enfant, Monsieur Auguste Tissot et sa fiancée Mademoiselle Lina Thommen, ainsi que les familles Duchemin, Spahr, Gindrat, Bandelier, Huguenin, Forget, Frascotti, Dubendorf, P'erenoud et Dacombe, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Auguste-François TISSOT leur regretté époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent, que Dieu a rappelé à Lui lundi, dans sa 54^e année, après une longue et bien pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 30 janvier 1893.

L'ensevelissement auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **Jeudi 2 février**, à 1 h. après midi

Domicile mortuaire, rue D. JeanRichard n° 21.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 1130-2

Les membres de la Société fédérale de **Gymnastique (Ancienne Section)**, de la **Compagnie d'Hydriantiers n° 4** et de la Société de tir la **Montagnarde** sont priés d'assister jeudi 2 février, à une heure après midi, au convoi funèbre de Monsieur **Auguste-François Tissot**, père et beau-père de MM Auguste Tissot et Paul Spahr, leurs collègues. 1157 2

Monsieur Sébastian Brunschwyler et ses enfants, Marie, Jean, Lina, Alfred, Rosa et Ida, Monsieur Josef Anton Beerli, à Batterswyl, Monsieur et Madame Schwager-Beerli, à Wallenwyl, Monsieur et Madame Trachler-Beerli, à Batterswyl, Monsieur et Madame Alois Weerli-Lenz, à Batterswyl, Monsieur et Madame Brunschwyler-Schwager, à Sirmach, Monsieur et Madame Brunschwyler-Eisenegger, à Berne, Monsieur et Madame Brunschwyler-Grindler, à Sirmach, ainsi que les familles Beerli, Brunschwyler, Trachler et Schwager font part à leurs parents, amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimée épouse, mère, fille, belle-sœur et parente

Madame Mina-Thérésina Brunschwyler née Beerli

décédée Lundi, dans sa 44^e année, après une longue et pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 30 janvier 1893.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **Mercredi 1^{er} Février**, à 1 h. après midi.

Domicile mortuaire, rue de la Serre 89.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 1131-1

Messieurs les membres de la Société de chant la **Concordia** sont priés d'assister mercredi 1^{er} février, à 1 h. après midi, au convoi funèbre de **Madame Thérésina Brunschwyler**, épouse de M. Sébastian Brunschwyler, membre passif. 1211-1

Le Comité.

On demande à louer de suite un local au centre du village, pour y installer une fonderie. S'adresser rue Jaquet Dros 14 A, au 1^{er} étage. 764-8

Chambre. Un monsieur tranquille demande à louer une chambre non meublée, indépendante, à deux fenêtres, au soleil. — S'adresser rue du Parc 48, au troisième étage. 1041-2

Un jeune homme de bonne famille et pension dans une honorable famille de la ville. — Adresser les offres sous initiales **O. O. 971**, au bureau de l'IMPARTIAL. 971-1

On demande à acheter d'occasion d'un corps de tiroirs pour magasin, soit banque ou caissier. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Des personnes soignables cherchent à acheter un lit complet, six chaises, une table carrée, une table de nuit, le tout ordinaire et à un prix raisonnable. Paiement mensuel assés. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 1191 8

On demande à acheter un bureau à 3 corps. S'adresser à M. B. glie, rue de la Ronde N° 30. 1078 2

On demande à acheter un bon et fort balancier; indiquer prix. — Adresser les offres sous initiales **M. E. 1092**, au bureau de l'IMPARTIAL. 1092-2

On demande à acheter un tour à bois, avec roue en fonte. — Adresser les offres sous initiales **M. E. 1093**, au bureau de l'IMPARTIAL. 1093-2

On demande à acheter un LIT d'enfant en bon état. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre un CANAPÉ, six chaises cannées et une table ovale; le tout très bien conservé. — S'adresser rue de la Serre 8, au rez-de-chaussée, à droite. 1190-8

Potagers. A vendre des potagers neufs et usagés. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 4. 1145-3

A vendre un beau secrétaire, un canapé, des tables de nuit, deux lits complets, un en sapin, l'autre en bois dur, une banque de magasin, un petit lavabo. — S'adresser rue du Soleil n° 5, au rez-de-chaussée. 1146-3

A vendre deux tours et deux roues de polissage peu usagés, à très bas prix. — S'adresser, entre midi et une heure ou le soir, rue du Four 6, au 1^{er} étage, à droite. 1147 3

A vendre pour le prix de 35 fr., une machine à coudre à main, en très bon état. — S'adresser rue de la Paix 59, au 1^{er} étage. 1188 6

A vendre faute de place, un grand pupitre double en chêne, avec tiroirs, ou à échanger contre une table à écrire pour bureau. — A la même adresse une chaise antique est à vendre. 1189-8

A vendre faute de place, six chaises, un canapé et deux grandes seules, le tout presque neuf. 1203-8

A vendre une machine à coudre Singer en bon état, un habillement pour jeune homme de 17 à 18 ans, tout neuf, et une giuse pour enfant. 1204-3

A vendre un moteur à eau, force d'un 1/4 de cheval, à bas prix. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 1205-5

Oiseaux. A vendre une grande quantité de canaris, bons chanteurs, ainsi que des oiseaux de campagne et plusieurs volières. — S'adresser rue de la Serre 83, au troisième étage. 1034-2

A vendre deux régulateurs à poids et sonnerie, garantis, pour le prix de fr. 35. — A la même adresse, on demande à acheter des cadrans sur fondant. — S'adresser rue des Terreaux 17, au premier étage. 1088-2

A vendre des beaux potagers, peu usagés, avec tous les accessoires, ainsi qu'une lampe à suspension. — S'adresser à l'épicerie, rue du Marché 1, à côté du bureau de l'IMPARTIAL. 1189 4 4

A vendre plusieurs tours à gullolocher, à un prix très réduit. S'adresser rue de la Demoiselle 57, au troisième étage. 806-2

A vendre un char à pont, à bras, bien solide. 1002-1

A vendre pour cause de départ, un PIANO, un lit complet à 2 personnes, 2 régulateurs à sonnerie, 500 bouteilles vides; le tout bien conservé. S'adresser rue du Nord 29, au premier étage. 950-1

Perdu depuis le Collège à la maison Temple Allemand, une chaîne et une petite montre argent avec fond en nacre et initiales **M. C.** sur la cuvette. Prière de bien vouloir les rapporter, contre récompense, rue du Progrès 26, au rez-de-chaussée. 1192-3

Perdu Lundi, dans les rues du village, une montre de dame en or avec chaîne. — Prière de la rapporter, contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 1193 3

Perdu depuis l'Hôtel des Postes à la rue de la Serre 32 un effet de commerce de marks 945.60. — Prière de le rapporter, contre récompense, rue de la Serre 32, au 1^{er} étage. 1065 1

Chambre. A louer pour de suite une belle chambre meublée, indépendante et située au soleil levant. — S'adresser rue de l'Industrie 24, au 2^{me} étage, à droite. 1053-2

Sous-sol. A louer pour St-Georges 1893 un sous-sol composé de dix pièces, cuisine et dépendances. — S'adr. à M. J.-B. Mamie, rue de l'Industrie 13, au 1^{er} étage. 1047-2

Appartement. A louer pour St-Georges 1893 un bel appartement, bien exposé au soleil, de 3 pièces et dépendances. — S'adresser rue du Soleil 13, au 1^{er} étage. 1048-2

Logement. Pour cas imprévu, à remettre pour St-Georges 1893 un bel appartement composé de 4 chambres, cuisine, corridor et dépendances. — S'adresser rue de la Serre 83, au rez-de-chaussée. 1054-2

Chambre. A louer de suite une chambre meublée à deux personnes, chauffée et exposée au soleil. — S'adresser rue D. JeanRichard 33, au 3^{me} étage. 892 2

Appartement. A louer de suite ou pour Saint-Georges, un beau petit appartement de 3 pièces, au 2^e étage et au centre du village. — S'adr. à M. J. Fetterli, rue du Parc 69. 468 6'

Magasin. Pour cas imprévu, à louer pour St-Georges 1893 ou suivant convenance un magasin avec appartement, situé à proximité de la Poste et de la Gare. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 393 9'

Pignon. A louer de suite ou pour Saint-Georges un pignon et un rez-de-chaussée de 2 et 3 pièces, situés à la rue des Terreaux. — S'adresser rue du Progrès 45, au 1^{er} étage. 226 11'

Appartements. A louer pour St-Georges 1893 de beaux appartements, dont un au rez-de-chaussée pouvant au besoin servir de magasin, composés de 3 grandes pièces, une cuisine et corridor fermé, bien exposés au soleil et situés au centre du village, ainsi qu'une grande CAVE. 67-12'

Appartement. A louer pour Saint-Georges 1893 un bel appartement exposé au soleil, composé de 3 pièces et dépendances. — S'adresser au magasin rue du Puits 21. 13007-34'

Chambres. A louer, dans une maison meublée et une non meublée, au soleil levant, avec part à la cuisine, si on le désire. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 12270 41'

Chambre. A louer de suite une chambre meublée. — S'adresser rue des Fleurs 16, au 2^{me} étage. 957-1

Chambre. A louer une grande chambre meublée ou non meublée. A la même adresse, on offre à partager une chambre pour un monsieur. — S'adresser rue de la Ronde 5, au 2^e étage, de midi à 1 heure. 969-1

Chambre. A louer une chambre meublée. — S'adresser rue du Progrès 49. 985-1

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, indépendante, au soleil. — S'adresser rue de la Demoiselle 12, au rez-de-chaussée, à droite. 999-1

Chambre. A louer de suite une chambre non meublée, bien exposée au soleil, troisième étage. S'adresser rue de la Paix 23. 1000-1

Appartement. Pour St-Georges prochain un bel appartement au soleil, de 3 chambres, cuisine, 1 cabinet à grande fenêtre et dépendances. Corridor fermé. Cour, jardin. — Renseignements: rue de la Chapelle 5, au 2^{me} étage. 968-1

Logements. A louer de suite 2 petits logements à prix réduit. S'adresser Restaurant de Gibraltar, à M. Stettler. 970-1

Appartements. A remettre pour le 23 avril ou avant un logement de 3 pièces, cuisine et dépendances, plus un dit de 2 pièces. — S'adr. rue de l'Hôtel-de-Ville 19, au premier étage. 980-1

Logements. A louer pour St-Georges, à des personnes d'ordre, seules ou à un petit ménage, deux logements consistant en une chambre, cuisine, bûcher, cave et une bonne partie de jardin, le tout bien exposé au soleil. Prix 100 fr. par an. — S'adresser à M. Samuel Hermann, à RENAN.

A la même adresse, on achèterait de rencontre une pompe bien conservée pour citerne. 981-1

Appartement. A louer pour St-Georges un joli appartement de 2 chambres et dépendances, exposé au soleil et au second étage. — S'adresser rue du Soleil 15, au magasin. 983-1

On demande à louer pour les premiers jours d'avril prochain, pour une famille de 4 personnes, un logement de 2 ou 3 petites pièces au soleil et de préférence un rez-de-chaussée. 1209-8

On demande à louer pour St-Georges, dans le quartier de l'Ouest, pour un ménage d'ordre et tranquille, un appartement moderne de 2 ou 3 pièces, bien exposé au soleil. — Adresser les offres, sous chiffres **A. M. 1206**, au bureau de l'IMPARTIAL. 1206-3

Un ménage d'ordre et solvable demande à louer un petit logement, pour le 23 Avril. Indiquer la rue et le prix. — S'adresser sous initiales **B. S. 1042**, au bureau de l'IMPARTIAL. 1042-2

Chambres. A louer de suite une chambre meublée, indépendante, et une non meublée. — S'adresser à M. J. Dubois, rue de la Balance 6. 1180-8

Chambre. A louer une chambre meublée, au soleil. — S'adresser rue du Parc 76, au 1^{er} étage, à gauche. 1182-3

Chambre. A louer, à des personnes tranquilles, une chambre non meublée et indépendante, disponible. — S'adresser rue de la Demoiselle 93, au 2^e étage, à droite. 1184-3

Chambre. A louer une chambre non meublée, au soleil. — S'adr. rue du Progrès 95, au 2^e étage. 1185 8

Chambre. A remettre de suite, à un monsieur de toute moralité, une jolie chambre meublée. — S'adresser rue de la Balance 2, au 3^{me} étage, à gauche. 1207-3

A vendre, divers outils d'horlogerie

Chambre. A louer de suite une chambre meublée ou non. — S'adresser rue de l'Industrie 9, au 2^{me} étage. 1208-3

Appartement. A louer de suite ou pour Saint-Georges un appartement de 3 pièces, à deux fenêtres cuisine et dépendances, situé au rez-de-chaussée; il conviendrait surtout pour un atelier ou comptoir. 1112-6

Appartement. Pour St-Georges 1893, à louer un beau logement de 3 pièces, corridor éclairé, cuisine et dépendances, très bien exposé au soleil. — S'adresser rue des Terreaux N° 9, au 2^e étage, à gauche. 1076 5

Appartements. A louer pour Saint-Georges 1893 deux appartements de 3 pièces, avec dépendances. — S'adresser rue de la Demoiselle 127, au 1^{er} étage, à gauche. 1145 3

Appartement. Pour cas imprévu, on offre à louer dans une maison d'ordre, dès maintenant ou pour St-Georges 1893, un appartement au premier étage, comprenant une chambre, 2 cabinets et dépendances. — S'adresser à l'Etude A.-A. Girard, avocat, rue Léopold Robert 7. 1124 3

Logement. A louer, pour St-Georges prochains, un logement de deux chambres, cuisine et dépendances, situé à proximité de la Poste et de la Gare. S'adresser rue Jaquet Droz 28. 1096-3

Appartement. A louer pour St-Georges 1893, un appartement de deux pièces, au premier étage. — S'adresser rue de la Cure 7, au premier étage. 1126 3

Pignon. A louer, pour St-Georges 1893, un appartement de deux pièces, alcôve et cuisine. — S'adresser à M. Louis Mairet, rue des Terreaux 29. 1127-3

Chambre. Une demoiselle respectable partagerait une belle chambre meublée, chauffable, avec une demoiselle de toute moralité. — S'adresser rue du Collège 10, au 2^{me} étage, à gauche. 1156-3

Chambre. A louer de suite, à un monsieur travaillant dehors, une belle chambre meublée. — S'adresser chez M. Meier, rue du 1^{er} Mars 4. 1125-3

Chambre. A louer à un ou deux messieurs une chambre meublée, avec bonne pension bourgeoise. S'adresser chez Mme Pieren, rue de la Serre 8, au 1^{er} étage, à gauche. 1137 3

Chambre. On offre à partager sa chambre avec une demoiselle ou dame de moralité. A la même adresse, on demande à acheter de rencontre un matelas en crin animal à 2 personnes. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 1145 3

Chambre. A louer une belle chambre meublée, à un monsieur seul et travaillant dehors. — S'adresser rue du Premier Mars 16, au second étage. 1146-3

Chambre. A louer une belle chambre meublée, à un monsieur seul et travaillant dehors. — S'adresser rue du Premier Mars 16, au 2^{me} étage. 1148-3

Pignon. A louer pour St-Georges, à des personnes tranquilles, un appartement de deux chambres et cuisine. — S'adresser rue Léopold Robert 53. 948-3'

Chambre. A louer à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors, une chambre meublée. — S'adr. rue de la Paix 17, au 2^e étage. 1049 2

Chambre. A louer une chambre meublée à un monsieur travaillant dehors. — S'adresser rue du Parc 80, au 3^e étage, à droite. 1050 2

Chambre. A remettre pour tout de suite une chambre non meublée, à deux fenêtres, indépendante. — S'adresser rue du Temple Allemand 109, au 3^e étage, à droite. 1051-2

Chambre. A louer de suite une chambre indépendante et meublée, à un monsieur de toute moralité. — S'adresser rue de la Place d'Armes 20 B au 3^e étage. 1052-2

Appartement. A louer pour St-Georges prochains, à des personnes d'ordre, un appartement de trois chambres, cuisine et dépendances, bien exposé au soleil. — S'adresser rue du Parc 32, au 1^{er} étage. 1075 2

Chambre. A louer à monsieur une belle chambre meublée. — S'adresser chez Mme Rappo, rue du Puits 29, au 2^{me} étage. 1077-2

Chambre. A louer, à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors, une chambre meublée, située près de la Poste et de la Gare. — S'adresser rue de la Serre 47, au 1^{er} étage. 1085-2

Chambre. A louer de suite une chambre non meublée. — S'adresser rue du Stand 19, au premier étage. 1087-2

Pivoteurs. On demande pour entrer de suite quelques bons pivoteurs, sérieux et de toute moralité. S'adresser Fabrique Vve Ch.-Léon Schmid et Cie. 1044-2

Servante. On demande une bonne servante de toute moralité, connaissant bien la cuisine et tous les travaux d'un ménage soigné. — S'adresser Passage du Centre 6, au 2^{me} étage. 1045-2

Jeune fille. On demande une jeune fille pour aider au ménage, pour le commencement de février. S'adresser rue des Terreaux 8, au 1^{er} étage. 1046-2

Finisseuse. On demande une bonne ouvrière finisseuse de boîtes argent. 1037-2

Acheveur. On demande pour entrer de suite un acheveur-décoteur connaissant bien la petite montre or. — Adresser les offres, sous initiales **A. R. Case 7**, la Chaux-de-Fonds. 1038-2

Servante. On demande, pour entrer le 15 février, une bonne servante, connaissant bien les travaux de ménage. — S'adresser rue de la Promenade 3, au deuxième étage. 1039-2

Polisseuse. On demande de suite une bonne ouvrière polisseuse aviveuse de boîtes or et argent. 1040-2

Polisseuse. On demande une ouvrière polisseuse et finisseuse de boîtes argent. Entrée de suite. 978-1

Remonteur. On demande un bon remonteur pour grandes pièces anores. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 19, au 3^{me} étage. 979-1

Apprentie. On demande une jeune fille honnête comme apprentie TAILLEURIE. Elle devrait être logée et nourrie chez ses parents. — S'adresser rue du Grenier 12, au 1^{er} étage. 1001-1

Remonteurs. On demande deux remonteurs pour petites pièces. Ouvrage lucratif et suivi. S'adr. sous initiales **M. D. L.**, poste restante Succursale. 996-1

Servante. On demande de suite une bonne servante, sachant cuire et connaissant tous les travaux du ménage. Inutile de se présenter sans preuves de capacité et de moralité. S'adresser chez MM. Blum et frères Meyer, rue Léopold Robert 39, au premier étage, de 1 à 2 heures. 997-1

Acheveur. On demande, dans un atelier de monteurs de boîtes, un bon acheveur. Entrée de suite. Inutile de se présenter sans preuves de moralité et de capacité. 998-1

Appartements. A louer pour St-Georges 1893, de beaux logements modernes de trois et quatre pièces, exposés au soleil. — S'adresser rue de la Demoiselle 41, au 1^{er} étage, à gauche. 1165 6

Appartement. Pour cas imprévu, à remettre de suite ou pour St-Georges 1893, à la rue du Temple Allemand 71, un joli rez-de-chaussée de trois belles chambres, cuisine, corridor et toutes les dépendances. S'adresser rue du Doub 113, au premier étage. 1186 6

Logement. A louer pour Saint-Georges 1893, dans une maison d'ordre, un petit appartement de 2 pièces exposé au soleil. — S'adresser à M. Wille-Nolz, place Neuve. 1195-3

Logement. A louer pour St-Georges 1893 un appartement de 3 pièces bien exposé au soleil. — A la même adresse une chambre est à louer de suite. — S'adresser à Mme Devaux, rue de l'Envers 16. 1196-3

Appartement. A louer, pour St-Georges 1893, un appartement de trois pièces et dépendances. S'adresser à M. Jean Kurt, rue du Soleil 8, au troisième étage. 1201-3

Appartements A louer de suite ou pour St-Georges prochains, plusieurs appartements d'une, deux et trois chambres avec cuisine et dépendances, ainsi qu'une écurie avec grange. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 88, au rez-de-chaussée. 1202-3

Chambres. A louer de suite une chambre non meublée et une meublée, à très bas prix. — S'adresser rue de l'Industrie 9, au 2^{me} étage. 1143-3

Chambre. A louer une chambre meublée, à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors. S'adresser rue de la Paix 63, au premier étage, à droite. 1144-3

Chambre. A louer à un monsieur une jolie chambre meublée, située au centre du village. 1

Venez voir
Grande brasserie LA LYRE
23, rue du Collège 23. 1142-1
— Mardi 31 Janvier 1893 —
à 8 h. du soir,

CONCERT D'ADIEUX
donné par la troupe
Martel

Mme Blanche Martel, tyrolienne.
Mlle Roselty, comique duettiste.
M. Réard, comique duettiste.
M. Ch. Varel, comique en tous genres.

Tous les soirs, à 9 1/2 h.,
10 1/2 h. et 11 heures,

GRANDS DUOS
par M^{lle} Roselty et M. Réard.
ENTRÉE LIBRE

Bière ULRICH frères
Se recommande, A. Ringger dit Bätzl
A la même adresse, à vendre des bou-
telles fédérales.

BUREAU DE CONTROLE
L'assemblée générale des intéressés au
Bureau de Contrôle de la Chaux-de-
Fonds aura lieu le **Vendredi 3 fé-
vrier 1893**, à 8 heures du soir, à
l'Hôtel de Ville. 1082-2
Il sera délivré des cartes d'introduction
aux personnes non convoquées qui justi-
fient, auprès de l'Administration soussi-
guée jusqu'au vendredi 3 février, à midi,
de leur qualité d'intéressé.
L'Administration du Contrôle.

ETAMPES
La Fabrique de Vélocimètres,
rue de la Demoiselle 99, informe le pu-
blic qu'elle se charge de fabriquer tous
genres d'étampes pour l'horloge-
rie et la bijouterie. Travail prompt
et garanti. 1160-6

Fabrique d'Outils d'horlogerie
à la garantie
J. VUILLEMIN
MOTIERS - TRAVERS

Burins-fixes et Tours universels.
Outils à arrondir de tous systèmes,
avec fraises en tous genres.
Tours à pivoter et rembrochages.
Outils pour peintres en cadrans.
Tours à polir les vis et carrés.
Machines à tailler.
Tours de pierristes, Pilons, Plaques
à marbrer.
Roues fer et bois.
Outils à percer, planter, à équarris-
ser, à forger, etc., etc. 871-2

E. PÉTIGNAT, REPRÉSENTANT
24, rue de l'Industrie 24.

Horlogerie
Un fabricant d'horlogerie désire
entrer en relation avec une maison sé-
rieuse qui fournirait la boîte et le mou-
vement, et il se chargerait de rendre la
pièce entièrement prête.
Ouvrage prompt et garanti.
Adressez les off. essous initiales H 1143 Ch.
à MM. Haasensteln & Vogler,
Chaux-de-Fonds. 4101

EMPRUNT
On demande à emprunter pour St-
Georges 1893, moyennant garantie
hypothécaire en premier rang, une
somme de seize mille francs (16,000
francs). — Pour tous renseignements,
s'adresser à M. F.-A. Delachaux, no-
taire, rue du Nord 69. 1068-3

Apprenti sertisseur.

On demande pour courant février, un je-
ne garçon désirant apprendre la partie
du sertissage. Entretien complet si on le
désire. — S'adresser à l'atelier de pier-
riste et sertisseur, Foule 879 A, au Locle.
876-1

ORGUE-HARMONIUM
Estey, 2 claviers, soufflerie indépendante,
instrument hors ligne ayant coûté 2300
francs, est à vendre à 1250 fr. Occasion
unique. 448-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

VENTE POUR LES MISSIONS

Le Comité des Dames s'occupant des
Missions se propose d'organiser, comme
l'année précédente, une vente en faveur
de cette œuvre dans le courant de mars.
Le Comité fait appel à l'intérêt de tous
les membres de nos Eglises.
Les ouvrages, ainsi que les dons en
nature et en argent, seront reçus avec
reconnaissance par les Dames du Comité
dont les noms suivent:
Borel-Girard. Parel-Thurban.
Borel-Etienne. Jules Perregaux.
Marc Borel. Louise Robert.
Billon Ducommun. Sandoz-Perrochet.
Doutretande. Schönholzer.
Ducommun Roulet. Soguel.
Jacottet. Stammelbach.
Elisa Lamazure. Tissot Perret.
Nathalie Nicolet. 1090-5

Fête fédérale de Sous-Officiers
en 1893
à la Chaux-de-Fonds

Un concours est ouvert entre les artistes
dessinateurs pour un projet de **Diplôme**
à présenter jusqu'au 28 Février 1893. Une
somme de **Fr. 100**, répartie en 3 prix
de fr. 50, fr. 30 et fr. 20, sera affectée
comme prix aux meilleurs projets pré-
sentés.
Les dessins, munis d'une devise, ré-é-
tée sur une enveloppe contenant le nom
de l'auteur, devront être adressés à M.
Jules Sandoz, président de la Com-
mission des décorations, Rue Neuve 2, qui
donnera aux intéressés toutes les ins-
tructions nécessaires. 15002-2

Mlle BIENZ
RUE DE LA PAIX. 17

Leçons de zither, brevet du Con-
servatoire de Munich. Leçons d'An-
glais, d'Allemand et de Français.
Traductions pour bureaux. 14353-2

Il est mille cas où une personne bien
portante tout autant qu'un malade n'a
instantanément besoin que d'une tasse
de bouillon — Ce but est merveilleusement
atteint par le 1441-4

Extrait VÉRITABLE
de Viande
à 15 cts + Brevet suisse
N° 967 et 1959.
Dans tous les magasins d'épicerie et de
comestibles, drogueries et pharmacies.



UNE DEMOISELLE
(35 ans), de bonne famille, sachant les
deux langues, au courant de la tenue des
livres et possédant une belle écriture,
désirerait trouver une place de confiance.
Bonnes références. — Prière de s'adresser
sous initiales **A. Z. 747**, au bureau de
l'IMPARTIAL. 747-4

Fin de saison
RABAIS sur tous les
CHAPEAUX
en feutre et sur les
ARTICLES D'HIVER
POUR SOIRÉES
Flours, — Gants, — Parures
Eventails.
ARTICLES DEUIL
Chapeaux, Crêpes, Bras-
sards, Oreillers, Gants.
AU 429-295
BAZAR NEUCHATELOIS
MODES et MERCERIE

A LOUER
pour 10 fr. par mois et pour Saint-Geo-
rges 1893, au Dazenet près les Planchettes,
une maison d'habitation compren-
nant un logement avec grange et écurie.
Bon four à la maison. Verger suffisant à
l'entretien de deux chèvres. On aurait
assez de bois pour le chauffage. — S'adr.
à M. Fritz Delackaux, au Dazenet. 604-1

LIQUIDATION D'HORLOGERIE

A vendre avantageusement, en bloc ou par lots, contre argent comptant :
5 montres remontoir, système Glashütte ancre, un châton, loupes argent, 19 lignes.
216 » métal cylindre 4 trous 17 et 18 lignes, à clef.
72 » galet cylindre 4 et 8 trous, 18 lignes, à clef.
35 » » remontoir revolver.
66 » » 8 trous, 12 1/2 lignes, remontoir.
Le tout genre pour l'Allemagne, d'excellente fabrication.
6 échappements remontoir cylindre, 17 lig., avec cadrans.
35 » » 19 lig. » et boîtes galvanisées s. mét.
11 » empierres remontoir ancre, 19 lig., verre, système Glashütte.
36 » » » savonneite,
35 » » » 18 lig., sav., syst. Robert, av. cadrans.
24 » » » 19 lig., » »
Un agencement complet pour fabricant d'horlogerie, banques, balance Grabhorn,
bureau, coffre-fort, divers outils. H-390 J
S'adresser à M. ARMAND WIXLER, représentant, à Saint-
Imier. 4079-2

ACHAT DE MONTRES
en or, argent, acier et métal, M. LÉWY,
de la maison Adolf Stern, à Vienne, à
l'Hôtel de la Fleur de Lis, Chambre n° 2.
1088-1

Aux fiancés!
Un magnifique ameublement de salon
absolument comme neuf est à vendre à
un prix avantageux. 447-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Articles mortuaires
Grande spécialité
Très beau choix en
Couronnes en fer et porcelaine.
Couronnes en perles.
Couronnes en immortelles.
Couronnes pour fossoyeurs et
ensevelisseurs.
Bouquets artificiels
GANTS et BRASSARDS
Coussins mortuaires. Etoffes
et Dentelles pour dits.
MOUSSELINES et RUBANS
AU 5925-105
Grand Bazar du Panier Fleuri

Modes. On prendrait deux
jeunes filles comme
apprenties dans un bon magasin de
modes de Neuchâtel. 1161-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

PENSION
Mme veuve KELLER annonce qu'elle a
transféré dès ce jour sa pension, 3, rue
de l'Industrie 3, au 2^e étage. On
prendrait encore quelques pensionnaires.
Bonne pension bourgeoise. — A la même
adresse, à louer une jolie CHAMBRE
meublée à un ou deux messieurs de
toute moralité. 963-1

A LOUER
pour fin Août ou St-Martin 1893:

Dans un des plus beaux quartiers de
Chaux-de-Fonds, bien exposé au soleil
levant, 25 logements de 2 pièces,
alcôve, corridor ferme, cuisine et dépen-
dances, plus une boulangerie, qui
pourrait être aménagée au gré du pre-
neur. La maison, qui est à construire,
présentera tout le confort moderne dési-
rable. Parquets partout. Prix très avan-
tageux. 15480-7
S'adresser à la Fabrique de Menuiserie
et Parqueterie, rue du Doubs 113.

GRAND MAGASIN
avec arrière-magasin, à louer, 9, RUE
LEOPOLD ROBERT 9. — S'adres-
ser à Mme Ribaux, rue du Grenier 27.
14720-21

A louer pour St-Georgess 1893 :
Près de la Place Neuve, un grand
logement de six pièces, à un prix
très réduit.
Place Jaquet Droz, un grand
logement de sept pièces qui peut être
partagé en deux, au gré des amateurs.
S'adresser à M. A. Perret-Gentil,
rue de la Loge 5. 802-6

Maison à vendre
A vendre à la Chaux-de-Fonds une
maison de construction moderne avec
magasins, bien aménagée et d'un bon rap-
port.
Le grand dégagement dont elle jouit et
sa situation la rendent propre à tout
genre de commerce. 603-2
S'adresser à M. Auguste Jaquet, notai-
re, à la Chaux-de-Fonds, place Neuve 12.

Cercle catholique ouvrier
Chaux-de-Fonds

Nous informons MM. les actionnaires
que l'intérêt échu le 31 décembre 1892
leur sera payé sur présentation du Cou-
pon n° 1, au local, rue du Premier-Mars
n° 15, les **vendredi 3 et samedi 4**
février prochain, chaque jour de 8 à
10 heures du soir.
Le paiement des coupons d'intérêt qui
ne seront pas présentés aux dates sus-in-
diquées sera renvoyé à l'année prochaine.
MM. les membres du Cercle porteurs de
titres pourront utiliser les coupons pour le
paiement des cotisations. 1060-2
Le Comité.

Société de chant L'ORPHEON
Section de Secours mutuels.

Par suite de circonstances impré-
vues, l'assemblée annuelle convoquée
pour le 4 courant est renvoyée au
SAMEDI 11 FÉVRIER, à 8 1/2
heures du soir, au local (café des
Alpes). — Ordre du jour important.
1151-3 Le Comité.

CUISINE POPULAIRE
DE LA CHAUX-DE-FONDS

Assemblée générale des Actionnaires
le **Vendredi 10 février 1893**, à
8 1/2 heures du soir, au bâtiment de la
Cuisine populaire.

ORDRE DU JOUR :
1. Lecture du procès verbal de l'Assem-
blée générale précédente;
2. Rapports administratif et financier;
3. Rapport des contrôleurs-vérifica-
teurs;
4. Renouvellement partiel du Comité;
5. Nomination des contrôleurs-vérifi-
cateurs;
6. Divers.
Les actionnaires sont instamment priés
d'y assister en présentant leurs titres-
actions.
Aux termes des dispositions de l'art. 641
du Code fédéral des Obligations, l'inven-
taire, le bilan, le compte de profits et
pertes et le rapport des contrôleurs sont à
la disposition des actionnaires chez le
caissier, M. Henri Rieckel. 1174-3

A. Mendelssohn
Marchand d'horlogerie
de l'Afrique du Sud et Londres,
Chaux-de-Fonds, rue de la Serre 49,
au rez-de-chaussée. 4152-3

Boucherie-Charcuterie
J. SCHMIDIGER
rue de la Balance 12.
**BŒUF, VEAU, PORC, SOU-
RIÈRE, CHOUCRUTE, COM-
POTE aux choux.** 1155-3

Boucherie-Charcuterie Zélim JACOT
maison de Guillaume-Tell.

Le Veau 1^{re} qualité 50 c.
à le demi-kilo.
Se recommande, 1153-6

Brasserie HAUERT
12, RUE DE LA SERRE 12. 10689-34
TOUS LES MERCREDIS
dès 7 1/2 h. du soir,
TRIPES - TRIPES
à la Mode de Caen.
Se recommande, Veuve Eug. HAUERT.

BOUCHERIE SOCIALE
ABATAGE
du 22 Janvier au 28 Janv. 1893
8 Bœufs.
10 Veaux.
7 Porcs.
2 Moutons.
9356-30

SOCIÉTÉ
des Maîtres bouchers
Abatage du 22 Janv. au 28 Janv.
22 Bœufs 3690-10
39 Porcs
91 Veaux
17 Moutons

THÉÂTRE de la Chaux-de-Fonds
Direction LACLAINDIÈRE (6^{me} année)
Bureau à 8 h. Rideau à 8 1/2 h.
Jeu 2 Février 1893

LE PETIT DUC
Opéra-comique en trois actes, par MM.
H. Meilhac et L. Halévy.
Musique de Charles Lecocq.
X PRIX DES PLACES: X
Balcon, fr. 3. — Premières, fr. 2.50. —
Fautouils d'orchestre, fr. 2. — Parterre
numéro 1, fr. 2.50. — Secondes, fr. 1.25.
— Troisièmes, 75 cent.

Pour les places prises à l'avance
l'entrée se fera par la ruelle du Casino un
quart d'heure avant l'ouverture des bu-
reaux.
On peut se procurer des billets à l'avance
chez M. Léopold Beck pour les nu-
méros impairs et chez M^{rs} Evard-
Sagne pour les numéros pairs.

Pour plus de détails, voir
les affiches et programmes. 1150-2
E. COSANDIER, rue F. Courvoisier 40
Chaux-de-Fonds 1154-3

Achat, Vente et Echange de Meubles
neufs et d'occasion.

UNE TAILLEUSE se recom-
mande aux Dames de la localité pour aller en jour-
née ou de l'ouvrage à domicile. — S'adr.
rue Fritz Courvoisier 29 A, au 2^e étage.
1175-3

Association
Pour cause de décès, un ancien com-
merce de Nouveautés, Confections, bien
échalandé, dans une importante ville in-
dustrielle, cherche une associée avec
apport de 8 à 10,000 fr. Cas échéant, on
remettrait le commerce. Offres sous
H 1134 N à Haasensteln et Vogler,
Neuchâtel. 1072-2

Une Demoiselle
de 30 ans, au courant des deux langues,
cherche place dans un com-
merce quelconque. Offres sous chiffres
Q 370 J à Haasensteln et Vogler,
St-Imier. 1073-1

VOYAGEUR
On engagerait de suite à des condi-
tions avantageuses, pour les tissus,
confections, etc., en détail, un bon
voyageur ou représentant bien au
courant de ces spécialités et qui peut
offrir des garanties sérieuses. — S'adres-
ser sous initiales **E. G. 84**, au bureau
de l'IMPARTIAL. 84-12

Institutrice
Une demoiselle de 23 à 25 ans, con-
naissant l'allemand, est demandée
en qualité d'institutrice dans un pension-
nat du Vignoble. Entrée: milieu de mars.
— S'adresser, avec références, sous ini-
tiales **B. A. 200**, Poste restante, Bevaix.
1081-2

Polissage et Réparations
de meubles
chez M. LOUIS RAIDT, rue du Pro-
grès 7. 11211-19

AUX GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS EN TOUS GENRES
11, rue Léopold Robert 11. **A LA CONFIANCE** 11, rue Léopold Robert 11.
Locle Chaux-de-Fonds Bienne 153-77
Mise en vente des ARTICLES pour BALS
Grand choix de ROBES de BAL, Crêpe, Gaze, Mousseline de l'Inde.
Crêpon pure laine, 100 cm, 1 fr. 50. Eventails plume haute nouveauté, 5 fr. 50. Bas en toutes nuances, depuis 40 c. Gants de soie.
Gants de peau, crème, blancs, jusqu'à 24 boutons. FLEURS, PLUMES.